LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 35 Saint-Boniface, du 6 décembre au 12 décembre 1985



VOS RENDEZ-VOUS

La Seine réorganisée

Lucien Chaput propose le 3e volet de sa série en p. 8 et 9.



La maison au toit rouge inaugurée

Quelque 250 personnes ont assisté à l'inauguration de la Maison franco-manitobaine, le dimancher 1er décembre. On a profité de l'occasion pour dédicacer la chambre de conseil à Georges-Forest.

En plus, près de 400 personnes ont visité les bureaux et les locaux des quatre organismes et les trois commerces occupant la maison au toit rouge sur le boulevard Provencher.



Le cercle dans la terreur blanche

Paul Léveillé et Francis Fontaine ont fait rire et pleurer dans K2, du Cercle Molière. La critique de Roland Stringer en p. 11.

Lâchez-nous pour Noël!

Si vous espérez dans l'esprit de Noël, arrêtez de lire les commentaires des chroniqueurs politiques. Ces gens-là s'acharnent constamment à déterrer un mauvais côté à un événement politique. À croire qu'ils souhaitent nous déprimer pour la messe de minuit.

Si vous parcourez leur docte prose assez régulièrement (gare à l'overdose) vous avez bien sûr remarqué leur tendance à disséquer le moindre haussement d'épaules de Brian avec un sérieux d'apothicaire.

Ces spécialistes pondèrent, glosent, pèsent, soupèsent chaque élément du problème pour présenter leur(s) version(s) des affaires sensées bousculer notre vie quotidienne. Mais ils oublient qu'à quelques jours du traditionnel Walt Disney, le monde refuse de voir trop de vilaines choses.

«Lisez-nous pour savoir quoi penser d'hier et de demain» clament ces experts politiques.

À quoi vous pouvez rétorquer:» Très bien, après tout, il n'y a pas de sot métier. N'empêche qu'au mois de décembre, messieurs-dames, vous devriez obligatoirement insister sur le bon côté des événements. Un peu de charité chrétienne, ça peut pas faire du mal!

Pour faire valoir cette position, prenons comme exemple la couverture du récent congrès confidentiel de 400 bleus manitobains à Brandon. La situation de Gary Filmon était déjà tellement peu enviable qu'il n'aurait pas dû être trop difficile de trouver de bons côtés à la rencontre conservatrice.

Eh bien non! Les journalistes se sont sentis obligés de souligner que Garygolo a demandé publiquement une trêve: «*Quit snipping at me*» a rugi le successeur de Sterling Lyon à l'adresse des conservateurs. Ça va peut-être marcher pour ses condisciples.

Mais cette exhortation n'a pas eu l'heur de plaire au gardien de l'orthodoxie conservatrice dans la presse manitobaine, le bienheureux *(d'après la photo)* Fred Cleverley.

Freddy, sans aucun respect pour l'Avent, a décidé de descendre Garytournelle dans le Free Press. «*Filmon dwelt far too long on the party's internal problems (...) Filmon's speech writers rated the Pawley government (...) I cannot believe that Filmon either wrote, or read carefully, that portion of his address.*»

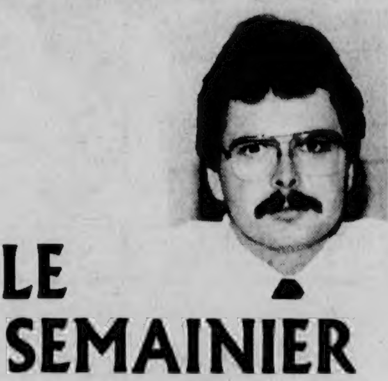
Heureusement que, une couple de jours plus tard, c'était au tour de Arlene *(Under the Dome)* Billinkoff de pondre une chronique plus pondérée. Il faut dire qu'elle a tenté de racheter les excès de son confrère

«*The address was well received and one official hastened to the press to report the number of times the leader has received applause (...) It was an excellent performance, as was his dinner speech, which offered a mixture of humor, fact and hope.*» *Atta good girl, Arlene!*

Comme ça, maintenant, on sait que le Noël de Gary ne sera pas entièrement gâché. On va pouvoir continuer à acheter des cadeaux la conscience tranquille.

C'est fou comme on devient susceptible au malheur des autres quand Portage et Main arborent leurs lumières de fêtes.

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Une autre façon de lire l'actualité

Les chroniqueurs politiques devraient accepter qu'ils ne peuvent obtenir de succès faciles en tapochant sur leurs victimes préférées à trois semaines du 25 décembre.

Après tout, Gary, Howie, Brian et les autres ont aussi droit de croire au Père Noël. Les réalités de 1986 arriveront bien assez vite après les bons voeux.

* * * * *

EN APOSTILLE. *Les gens ont raison de se plaindre du pessimisme des médias. Surtout que les journaleux n'ont pas d'excuse: c'est tellement facile de donner une nouvelle sous un bon jour.*

Prenez la défaite personnelle de Robert Bourassa, premier ministre en attente d'un siège. Les commentateurs ont insisté sur le camouflet essuyé par l'ex-mangeur de hot-dogs. Alors que grâce à la majorité écrasante des libéraux, Boubou peut encore au moins perdre dans une trentaine de comtés avant de mettre sa majorité en péril.

Prenez la conférence fédérale-provinciale sur l'économie. Les analystes se sont complus à répéter que la pleine lune de miel entre Ottawa et les provinces s'est retranchée dans son dernier quartier. Alors qu'ils auraient pu se contenter de souligner que l'économie canadienne se porte bien et que les engueulades paroissiales des premiers ministres ont l'habitude de ne rien produire.

Prenez les problèmes des fermiers en Alberta. Les journalistes se sont attardés sur le désespoir financier de certains agriculteurs. Alors qu'il suffisait de dire que les catastrophes naturelles qui ont accablé les fermiers vont assurer la réélection sans douleur des conservateurs. Avec le programme de subsides mis en place par Don (Quaterback) Getty, un rancher va recevoir environ 10 000$, un gros rancher entre 50 000$ et 100 000$. La devise de Getty: you don't run (in) Alberta with Hail Marys.

* * * * *

Peut-être savez-vous que Russ (section 23) *Doern vient de commettre un autre livre:* The battle over bilingualism. *Pour vous aidez à décider si ce bouquin ferait un bon cadeau de Noël pour votre nièce, tante, cousin, père, La Liberté, toujours prête à rendre service à ses lectrices-lecteurs, proposera une critique de l'oeuvre la semaine prochaine. Ne manquez pas ce Semainier, pour tout apprendre sur* Deep Throat, The hysterical weekly La Liberté, *les* Hell's Grannies *et les pensées profondes de* Russy.

Le feuilleton dans 2 semaines

Que fait Thérèse Langlois sous la pluie? Pourquoi sa vie avec sa mère, Marie-Louise Langlois, est parfois difficile?

Mais Léonie Lambert est contente...

Dans 15 jours, La Liberté commence la publication de son feuilleton: 467, rue Jeanne d'Arc, par Patrick Chabault.

Lettres à LA LIBERTÉ

Radio-Canada FM est disponible à Saint-Boniface

M. le rédacteur,

Il y a quelques jours, dans le but d'obtenir une meilleure réception pour une émission radiophonique, je branche le câble de la télévision à mon récepteur FM. En syntonisant l'appareil, j'entends quelques mots de français. Du français. En FM? Je fais marche arrière et je capte l'émission mystérieuse. C'est bien du français, du Radio-Canadois en plus, en stéréo s.v.p., mais ce n'est pas CKSB! Je crois rêver. Mais non, c'est bien Radio-Canada FM en provenance de Montréal!

Est-ce possible que Radio-Canada FM soit maintenant disponible à Saint-Boniface sans que La Liberté n'en ait jamais parlé, que Radio-Canada n'en fasse pas la publicité, et que Greater Winnipeg Cablevision Ltd., qui est responsable de la diffusion, n'en ait jamais informé sa clientèle?

Vérification faite auprès de Greater Winnipeg Cablevision et Radio-Canada, la réponse semble être: OUI. Éventuellement, les responsables donneront sans doute des explications très savantes concernant la naissance, il y a plusieurs mois déjà, de ce l'on pourrait qualifier d'un service secret de Radio-Canada.

Qu'importe! La qualité des émissions, ainsi que la qualité de la réception, sont très bonnes, et des félicitations sont dues à quiconque voudrait bien accepter la paternité de ce nouveau-né parmi les postes radiophoniques français au Manitoba.

Avis donc aux mélomanes de Saint-Boniface (ce service n'est malheureusement pas disponible à l'ouest de la rivière Rouge ou en milieu rural): branchez votre câble sur votre récepteur FM, syntonisez 100.7 Mhz, et jouissez!

Roger Turenne
Saint-Boniface
le 2 décembre 1985

CAYOUCHE



Francofonds a essuyé des critiques

La manière de faire fructifier Francofonds a été au centre des discussions lors de la rencontre publique qui a réuni une vingtaine de personnes la semaine dernière.

Cette réunion organisée par les responsables du United Way des Franco-Manitobain(e)s faisait suite à une résolution passée à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine en mars 85.

Durant les neuf premiers mois de 1985, Francofonds a prélevé 50 000$. La moyenne annuelle se situe autour de 70 000$. Depuis sa fondation en 1978, l'organisme a ramassé 450 000$. Environ 41 000$ seront versés en subventions à des organisations francophones au printemps 86.

Lors des débuts de ce plan d'auto-financement pour la communauté un objectif d'un million de $ avait été fixé pour la première année. Les responsables de Francofonds ont cependant rapidement pris les mesures de la réalité.

Ainsi, de gros espoirs avaient été placés dans les dons de grosses sociétés. À tort, a souligné Brent Mooney, un expert en prélèvements de fonds, présent à la rencontre du 28 novembre.

Arthur Chaput et Laurent Roy, président de Francofonds. Le comptable agréé a expliqué la loi qui régit les fondations publiques.

Pour Me Laurent Roy, qui a occupé la présidence de Francofonds depuis sa fondation, «le gros problème, c'est de se faire connaître».

Des participants à la rencontre ont estimé pour leur part que Francofonds devrait mener des campagnes de prélèvement de fonds plus agressives. Une série de suggestions a été avancée, comme un système de commissions pour rétribuer les personnes qui solliciteraient des dons.

Certains participants ont aussi soulevé la façon dont les 11 membres du conseil d'administration de cette fondation publique sont nommés. À part une personne choisie par la SFM et une autre par l'archidiocèse, les membres sont cooptés et non élus lors d'une assemblée publique.

Trois postes devront être comblées au conseil de Francofonds d'ici la fin de l'année.

«Je pense que le nouveau conseil, note Me Roy, va se pencher sur la manière de nommer les membres. Une chose est sûre: pas beaucoup de gens veulent donner leur temps».

Pas de plainte

Le président de Francofonds rejette catégoriquement l'idée qu'un groupe contrôle la fondation. «Certainement pas! Nous avons de la difficulté à trouver des gens pour servir».

Me Roy n'a «jamais eu de plainte» sur la façon dont les intérêts générés par le fonds ont été octroyés. Le comité de sélection est composé de 4 membres du conseil d'administration et de 3 autres personnes.

Francofonds est actuellement à la recherche d'un directeur général à temps partiel, suite au décès soudain de Roger Smith, directeur général depuis 1982.

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaires: Daniel FORTIER, Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

Gabie et Levis Courchaine font appel à vous

«Maintenant je comprends pourquoi tu n'as jamais de bière dans ton frigo,» lui avait lancé l'un de ses amis. Marcel Courchaine, le fils de nos conseillers terre à terre de Saint-Adolphe, ne comprenait pas.

Par contre, il se doutait fort bien de l'origine de la boutade de son copain: la toute dernière chronique de Terre à Terre qu'il n'avait malheureusement pas encore lue.

Il est entré dans la cuisine, raconte Gabrielle Courchaine, demandant la dernière copie de La Liberté. Il voulait savoir ce qui y était écrit cette semaine. Et il l'a trouvé.

Son copain faisait allusion à la chronique qui proposait une solution plutôt originale au problème des limaces, ces dévoreurs gluants des plantes de jardin.

Vous vous en souvenez sans doute. Il s'agissait de placer une assiettée de bière dans votre jardin. Les limaces, attirées par l'odeur de la bière, embarquent dans l'assiette et se noyent.

Un conseil auquel Marcel ajouta un corollaire. Il voudrait mieux ne pas se servir de sa bière pour contrôler les limaces! Surtout que le *«Slug Bait»* est aussi efficace.

Évidemment toutes les 30 chroniques n'ont pas amené ce genre de commentaires. Bien que, «à tout bout de champ, il y avait une personne ou une autre qui nous en parlait», précise Gabrielle Courchaine.

La chronique qui leur a valu le plus de réactions, c'était celle au sujet des variétés de plants de tomates. «Ils venaient à la serre et demandaient les plants recommandés dans la chronique.»

C'est vrai

«C'était un peu gênant. Parce que c'était écrit, il y en a qui croit ça comme si c'était les évangiles. Plutôt que de se dire «ils suggèrent peut-être tels plants parce que c'est ceux-là que nous on aime et que ce n'est pas nécessairement les meilleurs.»

«Par contre, c'est vrai qu'il a tellement de différentes sortes de plants aujourd'hui, concède Gabrielle Courchaine, qu'il n'est pas facile de choisir.»

«Cette année, à cause du temps qu'on a eu, ajoute Gabie en souriant, ils ne nous croiront plus trop trop!»

Comment expliquer le succès de la chronique? Car au bureau aussi nous avons entendu plus d'un bon commentaire au sujet de Terre à Terre.

Par la popularité même du sujet, sans doute. «Tout le monde aime ça gratter dans la terre au printemps, confirme Gabie Courchaine. Bien que des fois tu oublies le jardin durant l'été et il pousse en mauvaise herbe!»

De la façon qu'étaient présenté les conseils, peut-être? «Pour la plupart, pour ceux qui nous en parlaient en tout cas, ils trouvaient ça intéressant parce que c'était nouveau. Ils sentaient que le journal était plus proche d'eux, plus terre à terre, sans les termes savants d'avocats.»

La raison ultime pour le succès de la chronique est, à mon avis, la participation de Gabie et Lévis Courchaine. Car même s'il est vrai, comme l'a dit Gabie, qu'il «faut tous en essayer, tous en perdre» puisque «le succès en jardinage, ça vient avec l'expérience», tout le monde peut profiter de l'expérience des autres.



Lévis et Gabie Courchaine. C'était un peu gênant.

Comme l'avait dit Lévis Courchaine en avril lorsque débuta la chronique de jardinage Terre à Terre: «On a appris par nos erreurs. Et par les erreurs des autres!»

D'autres conseils

Ainsi prend fin pour cette année la chronique Terre à Terre. Avec le printemps, elle reviendra. Puisque Gabie et Lévis ont accepté de répéter l'expérience l'année prochaine. D'autres conseils qui tiennent compte du climat et des conditions manitobaines.

En attendant, puisque nos conseillers *(et nous aussi!)* sont curieux de savoir quelles questions en matière de jardinage vous préoccupent le plus, pourquoi ne pas les noter sur un bout de papier et les faire parvenir aux bureaux de La Liberté? **(C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4)** On pourrait sans doute incorporer ces questions aux chroniques de l'an prochain.

Lucien CHAPUT

ÉDUCATION

Le fédéral coupe, les étudiants s'inquiètent

Les étudiants universitaires sont inquiets. Motif: ils pourraient encaisser une hausse de 14 à 50 pour cent dans leur frais universitaire.

Ce scénario pessimiste envisagé par les étudiants canadiens pour la rentrée universitaire 86-87 s'explique simplement. Le gouvernement fédéral a récemment annoncé des «compressions importantes» dans les paiements aux provinces. Or les paiements de péréquation aident beaucoup au financement de l'éducation post-secondaire.

La récente conférence fédérale-provinciale sur l'économie n'a pas contribué à rassurer les étudiants. En effet, Brian Mulroney n'a pas bougé: les provinces recevront moins d'argent du fédéral.

«En prenant pour acquis que les universités voudront maintenir leurs normes d'enseignements actuelles, nous pouvons penser qu'elles demanderont aux étudiants de combler le manque à gagner» souligne Marc Le Blanc, le directeur général de l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Si les frais universitaires augmentaient de plus des «5 à 8 pour cent habituels», une hausse plus forte «érigera une barrière financière importante à l'accessibilité de l'éducation post-secondaire. Car de nombreux étudiants ne pourraient pas assumer cette hausse *(entre 14 et 50 pour cent)*», ajoute Marc Le Blanc.

Les étudiants sont appuyés «à 100 pour cent dans leurs préoccupations» par les autorités du Collège universitaire de Saint-Boniface, indique Normand Collet, le directeur de l'administration et des finances.

Le succès

«Nous sommes très inquiets. Un cercle vicieux pourraient se créer. Si les frais augmentent, le nombre des inscriptions risque de diminuer. Alors il faudra augmenter encore plus les frais pour compenser le manque d'étudiants. Il faut que le gouvernement fédéral change son approche» conclut Normand Collet. Le revenu des inscriptions représente près de 15 pour cent du revenu total du Collège.

Les étudiants ne suggèrent pas de solutions au gouvernement. Simplement, ils ne veulent pas que «le gouvernement améliore l'économie sur leur dos.»

Surtout, estime Marc Le Blanc, que «le succès économique à long terme de notre pays dépend en partie de l'existence d'une solide base administrative et technologique qui fournira les dirigeants de demain. Cette base se compose notamment des diplômés de nos universités.»

C'est vraisemblablement d'ici le mois de février que les étudiants universitaires sauront s'ils feront les frais des réductions des paiements de péréquation.

Bernard BOCQUEL

Louis Gosselin remplace Maurice Gauthier

Louis Gosselin, directeur de l'école de Saint-Malo, représentera le Commissaire aux langues officielles à partir d'avril 1986.

L'ancien directeur général de la Rouge succèdera à Maurice Gauthier, qui occupait le poste de représentant du Commissaire pour le Manitoba et la Saskatchewan depuis six ans. Maurice Gauthier continuera de travailler à la pige pour le Commissariat aux langues officielles.

D'ici avril, l'intérim sera assuré par Lucien Loiselle.

Louis Gosselin, qui a occupé ces quatre dernières années le poste de directeur des services de soutien en éducation française au Bureau de l'éducation française (BEF), envisage son futur travail comme «un défi».

«Mon objectif sera de continuer à travailler pour l'amélioration des services en français au niveau du gouvernement fédéral» a ajouté le natif de Saint-Malo.



Louis Gosselin

Les impôts, il faut s'y intéresser à temps!

Bientôt vous allez vous intéresser de très près à vos impôts. Et certain(e)s d'entre-vous pourraient bien regretter de ne pas s'y être intéressé plus tôt. Ou beaucoup plus tôt.

Prenons le cas d'un petit entrepreneur *(un fermier, par exemple)*. Appelons-les Marc et Louise Bleau.

En 1974, les Bleau ont acheté une ferme qu'ils exploitent toujours. Les premières années, après l'amortissement et les intérêts, ils avaient peu de revenus imposables.

Bien que la propriété soit enregistrée au nom des deux, Marc a toujours rapporté le tout sur sa déclaration d'impôt. Cette année, en 1985, le revenu net de la ferme est de **20 000$.**

Marc et Louise font les calculs préliminaires. Et voici les résultats:

Régime de pension du Canada à payer	637$
Impôt à payer	3 100$
Crédits d'impôt à déduire	15 00$
Montant d'impôt à payer	**2 237$**

Prenons maintenant l'exemple de leurs voisins. Jules et Marie Bouvier opèrent une ferme semblable. Ils ont obtenu des résultats identiques aux Bleau: **20 000$.**

Par contre, dès le départ, Marie Bouvier a pris le statut **d'associée** *(plutôt que salariée)*. Si bien qu'ils ont chacun un revenu de 10 000$.

Leurs calculs préliminaires donnent les résultats suivants:

	Jules	Marie
Régime de pension du Canada à payer	277$	277$
Impôt à payer	1 150$	1 150$
Crédits d'impôt à déduire	750$	750$
Montant d'impôt à payer	**677$**	**677$**

Les Bouvier auront un montant total de **1 354$** à payer, *soit environ* **883$** *de moins que les Bleau.*

Cette économie provient du fait que l'épouse est à son propre compte, en étant associée à son mari dans l'entreprise.

Soulignons qu'il est important de décider dès le début de l'entreprise si l'épouse sera associée, **de manière à rapporter toujours de la même manière l'impôt.** *(Dans le cas des Bleau, Marc devrait probablement payer un salaire raisonnable à Louise avant la fin de l'année. Il ne devra pas oublier les retenues nécessaires et préparer les T4).*



Un entretien avec
Arthur CHAPUT
comptable agréé

FINANCES

Si vous pensez que cette formule d'association peut vous bénéficier, vous pourrez toujours l'appliquer lorsque vous procédez à une expansion. Dans ce cas, il est souvent possible de tenir des comptes séparés *(pour la nouvelle terre par exemple)*, de telle sorte que l'épouse ait aussi ses revenus.

La formule d'association entraine les désavantages suivants, qui se sont pas majeurs à long terme:

— Tenue de livres et déclarations d'impôt plus compliquées.

— La contribution totale de l'unité familiale du Régime de pension du Canada est plus basse. Donc la pension sera vraisemblablement plus basse.

Pension: Le mythe pour les femmes

Parlons encore un instant du Régime de pension du Canada pour éliminer un mythe: les épouse qui travaillent à la ferme *(ou toute autre entreprise de leur époux)* contribuent au Régime de pension du Canada si elles ont reçu un salaire.

Il faut aussi qu'elles satisfassent les critères suivants:
— Avoir 18 ans et pas plus de 65 ans *(71 ans dans certains cas)*
— Avoir entre 2 300$ et 23 400$ de revenu éligible pour 1985 *(Le revenu éligible provient d'emploi ou de travail à votre propre compte; les revenus d'intérêts, de dividendes, de pensions ou de loyers ne sont pas admissibles.)*

L'épouse à la ferme peut contribuer au Régime de pension du Canada soit en ayant du revenu d'emploi ou du revenu de travail à son propre compte. Depuis quelques années déjà, le mari travaillant à son propre compte peut payer et réclamer les salaires qu'ils paye à sa femme.

Notons qu'un salaire à l'épouse *(ou aux enfants)* doit:

- avoir été payé pour des services rendus à l'exploitation
- être raisonnable *(c'est-à-dire comparable à ce qu'on aurait versé à une tierce personne)*
- avoir été **réellement** payé.

Enfin, disons que les retenues d'impôt et de Régime de pension doivent se faire et être envoyées comme pour tout autre employé. Les feuillets T4 auront aussi à être préparés.

Les abris fiscaux

Pour ceux et celles qui sont tentés par les abris fiscaux *(tax shelters en anglais)* voici quelques précisions.

L'abri fiscal, c'est normalement un investissement qui permet des déductions *(du revenu imposable)* plus élevées au cours de la ou des premières années que la somme investie.

On parle surtout des propriétés immobilières, des films à contenu canadien ou des puits d'huile. Ces investissements sont généralement assez risqués. C'est en principe la raison pour laquelle le gouvernement a encouragé des déductions initiales si élevées. Les avantages sont normalement meilleurs pour ceux qui ont un taux d'impôt très élevé *(donc 50 pour cent et plus)*.

Ceci précisé, voici quelques règles générales pour les abris fiscaux:

- C'est d'abord un investissement: sentez-vous bien avec l'investissement que vous faites!
- N'oubliez pas que les chiffres qu'on vous donne sont des projections: vous pourriez devoir investir plus si l'affaire va mal; ou vous pourriez obtenir moins de revenus que prévus si l'affaire va plus ou moins bien.
- Il n'y a pas beaucoup de marché secondaire pour ces investissements: ils sont donc plus difficiles à liquider. Et, dans certains cas, il y a alors beaucoup d'impôt.
- Consultez des professionnels! Et si vous ne payez pas d'impôt à des taux élevés, n'investissez-pas. Sauf si vous êtes particulièrement intéressé par l'investissement.

Car encore une fois, les risques étant souvent élevés, il n'y a pas vraiment de raison de jalouser ceux qui utilisent les abris fiscaux. Il est si facile de manquer le bateau...

PRÉCIEUX SANG

Le dimanche 17 novembre 1985, une fête eut lieu au Centre communautaire du Précieux-Sang en l'honneur de Cécile Trudeau, s.j.s.h. en remerciement de ses dix années de dévouement comme professeur de catéchèse dans la paroisse du Précieux-Sang.

Dans une ambiance chaleureuse d'amitié, Sr Cécile fut la récépiente de cadeaux de diverses organsimes de la paroisse ainsi que d'une présentation de roses de la part des élèves de l'école du Précieux-Sang.

Le programme de chants et de discours fut accompagné par le café et les gâteaux. Les paroissiens du Précieux-Sang lui souhaitent bonne chance dans son nouveau poste à Richer.

LA LIBERTÉ

Au nom du conseil d'administration le président de
PRESSE-OUEST LTÉE
Monsieur Gilbert Sabourin
tient à féliciter
BERNARD BOCQUEL
Directeur et rédacteur en chef
pour l'obtention d'une mention honorable dans la catégorie
QUOTIDIENS et HEBDOS
du Prix JUDITH-JASMIN
décerné par
Le Cercle des femmes journalistes

Le Prix Judith-Jasmin récompense depuis 10 ans l'excellence dans le journalisme écrit et audio-visuel de langue française du Canada. Un prix et une mention honorable sont décernés dans chacune des quatre catégories.

Bernard Bocquel a attiré l'attention du jury, présidé par le sénateur Jacques Hébert, pour son article «Le faiseur d'âme», paru dans La Liberté du 20 juillet 1984.

Du hockey dans La Montagne: l'An II

Ce n'est pas qu'on se passait de hockey dans la région de La Montagne avant l'année 84-85. Après le hockey mineur, il y avait une ligue où les mises en échecs n'étaient pas permises. Un genre de hockey traditionnellement réservé pour les vieux.

Pourtant il y avait de plus en plus de jeunes joueurs. Alors, les six villages de La Montagne ont mis sur pied une nouvelle ligue: la Ligue Pembina Hills Intermediate. Pour jouer «du vrai hockey» comme dirait Maurice Pittet de Somerset.

Bien sûr, la ligue connaît encore une couple de petits problèmes, a expliqué Albert Brunel, président de la Ligue. Deux villages (Notre-Dame-de-Lourdes et Manitou) *n'ont pas plus de joueurs qu'il faut.*

C'est sans doute pour cela qu'il n'y a pas de critères géographiques pour décider de l'égibilité des joueurs. En théorie, une équipe pourrait recruter n'importe où dans la province. Dans les faits, par contre, le recrutement se limite à des anciens joueurs de la place déménagés ailleurs.

La deuxième saison de la Ligue Pembina Hills Intermediate a débutée dimanche 1er décembre. Déjà les Flyers de Somerset ont remporté une partie contre les Sabers de Saint-Léon, (6 à 4). En attendant que les équipes retrouvent leur forme de l'année dernière, voici comment se présente les six équipes de la Ligue Pembina Hills Intermediate.

Bruxelles: un championnat provincial?

Les Bombers de Bruxelles ne manquent certainement pas d'assurance. L'équipe qui a raflé tous les honneurs dans la Ligue Pembina Hills en 84-85 est plus forte cette saison.

Avec deux nouvelles recrues **(Larry Micheals et Paul Cares)** à la défensive, deux solides gardiens de but **(Louis Godard et Daryl De Greaves)**, le team est plus fort à la défense que l'an dernier, estime **Gérard Brunel**, le nouvel entraîneur des Bombers.

En plus, **Gérald Mangin**, le meilleur compteur de la ligue, est de retour. «Avec cette équipe, on veut aller au championnat provincial,» explique Gérald Brunel.

C'est comprenable. Le championnat provincial était la seule plume qui manquait à leur chapeau l'an dernier. Pourtant il y a toujours ce vieux proverbe: qui trop embrasse...

Somerset: fort à l'attaque

Les Flyers de Somerset avait terminé la saison 84-85 en deuxième place. Par un point seulement.

Tout comme l'équipe de Bruxelles, Somerset a profité de la disparition de l'équipe de Holland pour rapatrier certains de leurs joueurs. Quatre dans le cas de Somerset.

À surveiller cette année: **Garry et Stan Clark, Rémi Decosse, Scott Mackenzie, Lorne Girouard** et les deux gardiens de but: **Denis Moreau et Brian Letain.**

Un appui pour **Barry Budd**, «un de nos meilleurs joueurs l'an dernier», précise **Maurice Pittet**, président des Flyers.

On vise quoi à Somerset? «La coupe, lance Maurice Pittet, quoique le championnat est toujours aussi incertain qu'avant.» Un but que l'entraîneur **Denis Leblanc** pourra livrer à ses joueurs. Puisque ça vient du président...

Saint-Léon: l'art de recruter!

Pour l'équipe en quatrième place en 84-85, il y a certainement un défi de taille: battre les Flyers de Somerset. Un exploit qui leur a échappé l'année dernière.

Ce n'est guère un secret. Il y a une rivalité pas croyable entre les Sabers de Saint-Léon et les Flyers de Somerset. Pourquoi? Sans doute parce que Saint-Léon a réussi à convaincre certains joueurs de Somerset de lacer leurs patins pour eux.

«Il y a quelques anciens joueurs de Somerset qui ont épousé des filles de Saint-Léon,» explique **Gilbert Comte**, gérant des Sabers.

PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

Ce qui veut dire que l'entraîneur **Guy Toupin** aura quelques nouveaux joueurs cette année. Avec **Marc Labossière** et **Jérome Decosse** à l'attaque, le jeune **Aimé Grenier** dans les filets, l'équipe sera plus forte, évalue Gilbert Comte.

«On sera plus fort parce que la moitié de l'équipe, c'est nos jeunes joueurs de l'an passé. Ils ont en moyenne 18, 19 ans. On n'a aucun joueur d'en dehors. Ce sont tous des joueurs locaux.»

Bien que ce soit sans doute encore Bruxelles qui va remporter la coupe, suggère le gérant, les Sabers visent aussi la trophée.

Peut importe si Saint-Léon ne se rend pas jusqu'à la coupe. Et même s'il n'arrive pas cette année à gagner un match contre Somerset, il faut leur concéder au moins une chose. Il y a de l'avenir dans leur façon de recruter les joueurs!

Notre-Dame-de-Lourdes: ça ne sera pas facile

L'avenir des Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes était en doute. Leur première partie de la saison a dû être reportée. On ne savait vraiment pas s'il y aurait assez de joueurs pour former une équipe.

Pour l'équipe qui a terminé 84-85 en troisième place, les nouvelles étaient mauvaises. Seulement six joueurs de l'équipe de l'an dernier sont revenus. **Denis et Richard Préjet, Richard Robitaille, Gilbert Grenier, Denis Marcon et Reynald Delaquis**, énumère les vice-président des Hawks, **Jean Comte.**

Même **Albert Brunel**, l'entraîneur des Hawks, n'est pas revenu, la charge de président de la Ligue lui suffisant pour cette année. Mais tout n'était pas perdu pour autant. **Roger Payette**, un ancien gardien de but a décidé de jouer. Les Hawks ont repéché **Neil Leslie** qui devrait aidé à l'attaque.

«La majorité des joueurs, c'est des jeunes, explique Jean Comte. L'équipe sera sans doute plus faible.»

Ce qui n'empêche pas l'équipe de Lourdes de viser pour la quatrième place. Et les séries éliminatoires.

Swan Lake-Mariapolis: 2e année, 2e place!

Pour l'équipe qui termina la saison 84-85 en dernière place au classement général, elle ne pouvait que s'améliorer. Cette année, lance **Reid Kelner**, l'entraîneur des Wild Cats, le team sera certainement plus fort à l'attaque.

De nouvelles recrues? **Parry Beernaerts, Jim Bullied, Dave Drummond** et **John Van Dekerchove** à l'attaque. **Dwain Lytel**, le meilleur défenseur et capitaine de l'équipe est de retour.

«Notre point fort cette année, c'est définitivement l'attaque, affirme Reid Kelner. C'est notre deuxième année. On vise pour la deuxième place au classement général.»

Si non, certainement pas la dernière...

Manitou: un gros point d'interrogation!

La Ligue s'inquiétait de Notre-Dame-de-Lourdes. Et voilà que les Marauders de Manitou n'était plus certains s'ils joueraient cette année.

La décision a été prise après que le journal est allé sous presse. On n'a pas pu vous dire si, en fait, les Marauders ont joué leur match mercredi soir.

On peut vous dire, par contre, ce qu'est le problème. Les Redskins de Morden de la Red River Valley International ont fait un raid sur leurs voisins. «Ils nous ont enlevé huit de nos joueurs,» s'est exclamé, **Bob Stewart**, l'ancien(?) gérant des Marauders de Manitou.

Mais ajoute-t-il, c'était un peu la même histoire l'année dernière. Le dénouement, la semaine prochaine.

Lucien CHAPUT

C'est (re)parti !

Les Jets sont méconnaissables. De nouveaux visages, un nouveau système. Mais surtout, un nouvel aspect à leur jeu qui plait beaucoup: l'effort. Les Jets ont salué en beauté leur retour à l'aréna après un séjour désastreux à l'extérieur.



André BRIN

VOL 85-86

On se rappelle bien du dernier match avant le voyage à l'étranger. C'était le 20 novembre et les Jets avaient réussi, malgré eux, à remporter la victoire sur les Blues de St. Louis. Les Jets de l'époque n'impressionnaient personne. En effet, le but de la victoire a été compté par un Blue qui a dévié la rondelle dans son propre filet. Les Jets faisaient pitié.

En ce temps-là, David Babych, Robert Picard et Wade Campbell prenaient des tours réguliers à la ligue bleue. Andrew McBain perdait le temps de tout le monde sur le flanc droit. On se demandait où était rendu Brian Mullen. Dale Hawerchuk pleurait sans cesse auprès des arbitres et Brian Hayward ne pouvait pas réussir l'arrêt-clé.

On retrouvait Anssi Melametsa et Jim Kyte sur le banc à se tourner les pouces. Bobby Dollas visitait Sherbrooke et n'accomplissait rien d'extraordinaire. Dans les plans des Jets, on plaçait Peter Taglianetti avant Dollas comme prochain défenseur.

Les choses ont reviré depuis. Babych et Picard ne portent plus l'uniforme des Jets. Campbell habite à Sherbrooke. Andrew McBain évolue au centre et connait un succès surprenant. Mullen change de trio chaque période et accuse un renouveau de vie. Hawerchuk ne se plaint plus et, résultat, son talent reperce à la surface. C'est Daniel Bouchard qui, pour le moment, garde les filets et relève le défi. «Danger Dan» rend la vie intéressante, c'est certain. Tant qu'il exécute les arrêts-clés, on lui pardonnera ses petites manies bizarres.

Malametsa tourne maintenant ses pouces dans les gradins. Kyte, cependant, s'offre un tour régulier et s'affirme. Dollas est arrivé comme par surprise et a pris la place à Picard. Et, bien sûr, il faut compter sur les deux nouveaux-venus: Mario Marois et Ray Neufeld.

Ce qui surprend le plus chez les Nouveaux Jets, c'est cette nouvelle attitude. On travaille avec acharnement et les partisans des Jets l'apprécient. Deux joueurs en particulier ont initié cet effort: Jimmy Nill et Dave Silk n'ont jamais eu rien à se reprocher.

Nill n'y va jamais de main morte. Par moments, on se pose des questions sur son bon sens. Il lâche les gants et s'en prend aux plus immenses «policiers» de la Ligue. Tour après tour, il ramasse une volée. Revenu sur la glace, rien n'a changé. Il est encore aussi brave et motivé. De plus, il n'est pas totalement remis de sa blessure à l'épaule.

John Ferguson n'aura pas à demander un cadeau au Père Noël. Son cadeau est venu en septembre, lorsque Dave Silk s'est joint aux Jets. Ferguson parlait de l'envoyer à Fort Wayne comme joueur d'occasion! Silk n'a jamais eu à s'inquiéter de son sort. On ne se défaira jamais du joueur qui donne le plus d'effort. Silk est à Winnipeg pour de bon.

5 sur 5. *Un qui s'est retrouvé tout récemment c'est* **Doug Smail.** *Lorsque Smail a son coup de patin, c'est à l'avantage des Jets. Par contre, il n'a pas encore appris à compter sur une échappé. Il manque toujours le filet par une fraction de centimètre. Le meilleur moyen de compter n'est pas toujours spectaculaire.*

Dave Babych *a visité ses anciens coéquipiers avant le match contre Philadelphie. Babych doit aimer sa nouvelle situation. Depuis qu'il est à Hartford, les Whalers, en trois matchs, ont gagné 8 à 1, 7 à 0 et on perdu 6 à 4 aux mains des Oilers. Pas pire pour une équipe de 5e place dans leur division.*

Bary Long *place sa confiance dans quatre trios maintenant. En troisième période, on remarque la différence. Je trouve ça difficile qu'il ne peut pas faire de la place pour* **Ron Wilson.** Il mérite bien plus que son séjour récent dans les gradins.

Trop tôt pour établir

Une semaine ne fait pas la saison. Par contre, si les sept premières parties de la 28e saison de la Ligue Hanover-Taché sont une indication, ça pourrait être intéressant.

HANOVER-TACHÉ

Aucune équipe n'a encore réussi à humilier son adversaire. Le plus grand écart entre deux équipes s'est produit lors du match entre Lorette et Landmark. Le compte final était de 5 à 2 pour les Comets.

D'ailleurs, après les parties de mardi 3 décembre, seul le team de Lorette avait gagné deux parties *(4 à 2 contre Ile-des-Chênes)*. Et seule l'équipe de Saint-Malo avait perdu ses deux premières parties. *(4 à 3 contre Sainte-Anne et 4 à 3 contre Saint-Pierre-Jolys).*

Les Huskies de Steinbach demeurent toujours un mystère. Après avoir perdu leur première partie contre les Red Wings de Grunthal *(5 à 4)*, ils ont réussi un match nul contre les As de Sainte-Anne *(7 à 7)*.

C'est vrai qu'à l'heure ou La Liberté allait sous presse, les Habs de La Broquerie n'avait pas encore joué leur premier match. C'est peut-être pour ça que c'est encore trop tôt pour établir une tendance!

L.C.

Les enjeux dans la Seine

C'est élémentaire

Allocation du temps pour l'enseignement des matières telle que recommandée par le Ministère de l'Éducation

Sujets obligatoires	Nombre de minutes par semaine (par jour entre parenthèses) M à 3	3 à 6	7 à 9
Cours de langue	600 (120)	500 (100)	375 (75)
Mathématiques	225 (45)	225 (45)	175 (35)
Sciences humaines	100 (20)	150 (30)	175 (35)
Sciences naturelles	75 (15)	150 (30)	175 (35)
Culture physique	150 (30)	150 (30)	150 (30)
Hygiène	45	60	75 (15)
Arts visuels et musique	200 (40)	200 (40)	
Sujets optionnels			
Langue seconde	100-200 (20-40)	100-200 (20-40)	150 (30)
Arts industriels et ménagers	—	—	150 (30)

Votre jeune a commencé l'école en septembre. Ou il fréquente une école élémentaire ou présecondaire dans la division Seine. Comme parent, vous n'avez pas eu mille et un choix à faire en septembre.

Car l'école est obligatoire. Et les cours exigés par le Ministère de l'Éducation ne laissent pas beaucoup de place à l'innovation.

En fait, vous n'aviez qu'un choix à faire: inscrire votre enfant à une école française, à une école anglaise, ou à une école d'immersion. Là où ces écoles sont disponibles.

- Des écoles françaises? Au niveau élémentaire, il y en a dans cinq des huit villages de la Seine. Soit à Saint-Norbert, à Ile-des-Chênes, à Lorette, à Sainte-Anne et à La Broquerie.
- Les écoles d'immersion sont à la portée des résidants de six des huit villages: Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Ile-des-Chênes, Lorette, Sainte-Anne et Richer.
- Les écoles anglaises sont disponibles dans tous les villages de la Seine. Donc à La Salle, Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Ile-des-Chênes, Lorette, Sainte-Anne, Richer, La Broquerie et Woodridge.

Indépendamment de l'école choisie, les matières enseignées aux 3 552 élèves de la M à 9 *(84 pour cent de la population écolière)* sont les mêmes. Comme l'indique le tableau, le Ministère de l'Éducation a calculé, à quelques minutes près, le temps que passera votre enfant à étudier une matière.

Toutes les écoles de la Seine offrent ces programmes de base. En plus, tous les élèves peuvent se prévaloir d'une demiheure de catéchèse par jour *(ou son équivalent, des cours de bible).*

Quant aux sujets optionnels, un programme de French est offert dans les écoles anglaises à partir de la quatrième année. Dans les écoles françaises et immersion, un cours d'anglais est donné à partir de la deuxième année.

Pour les écoles françaises et immersion, le cours d'anglais n'est plus une option dès la quatrième année. Car la loi scolaire oblige tous les élèves à suivre un cours d'anglais.

À partir de la septième année, on introduit des cours d'arts pratiques. Ainsi garçons et filles suivent un cours d'arts ménagers durant un semestre et un cours d'arts industriels durant l'autre semestre.

Bien que toutes les écoles ne soient pas équipées pour offrir ces cours pratiques, tous les élèves y ont accès. Les élèves d'Ile-des-Chênes les suivent à Lorette; ceux de La Broquerie se rendent à Sainte-Anne: et ceux de Saint-Adolphe à Saint-Norbert.

Les choix, pour les élèves, commencent en dixième année.


Pour avoir le choix, il faut avoir les outils.

L'argent impose les limites

Le problème des programmes d'études offerts dans la division Seine se résume à un point: des économies d'échelles. On aimerait offrir tous les programmes possibles et imaginables. Mais ce n'est pas toujours possible.

Expliquons. 145 étudiants à travers la division suivent un programme de cours professionnels. Ces cours *(pouvant aller de cours de soudeur à des cours en communication de radio et télévision)* exigent un édifice, des enseignants et de l'équipement spécialisés.

Impossible donc d'avoir une école de ce genre dans chaque village. Ou même dans un village. Alors ses élèves s'inscrivent à des écoles techniques dans les divisions avoisinantes *(Voir: Un secondaire sans bâtisse).*

Le même problème existe dans les écoles secondaires pour les programmes d'études de base *(Voir: Les effets secondaires...)* Avant qu'un secondaire puisse offrir les cours de base et les cours facultatifs, il faut que l'école soit en mesure de fournir certaines choses.

Ça prend les salles de classe et l'équipement. Exemple: impossible de fournir de cours en informatique s'il n'y a pas d'ordinateur à l'école. Impossible de fournir des cours en sciences s'il n'y a pas de laboratoires. Puisqu'il n'a pas de laboratoire à l'école de Richer ou Woodridge, on ne pourrait pas offrir de cours secondaire dans ces écoles.

Un dossier préparé par Lucien Chaput

Ça prend des enseignants. En règle générale, la Seine fournit un professeur pour chaque 23 élèves. Au secondaire français de La Broquerie *(9 à 12)*, il y a 55 étudiants. On alloue à cette école un équivalent de trois professeurs et demi. Soit un professeur pour 16 élèves.

Idéalement, pour qu'un professeur puisse enseigner dans sa discipline seulement, l'école doit être en mesure d'offrir six cours par année scolaire. Exemple: un professeur d'anglais devrait être capable d'enseigner six cours d'anglais pour utiliser au maximum ses compétences et son temps.

Si cela n'est pas possible, *(comme c'est le cas dans une petite école)*, le professeur devra enseigner des matières dont il n'a peut-être pas la formation.

La solution que propose les commissaires d'écoles est la suivante: augmenter les nombres d'élèves dans chaque programme dans certaines écoles.

La seule solution possible? En tenant compte seulement du système de transport, des édifices et des programmes d'études, peut-être.

Mais il reste encore deux thèmes que nous explorerons durant le prochain mois. Il sera question du financement de la division; et, plus tard en janvier, de la question de fond: la qualité de l'éducation.

Les effets secondaires entre 10 et 12

C'était certainement moins compliqué il y a 15 ans. Lorsque je fréquentais l'école secondaire de Sainte-Anne de 1968 à 1971, par exemple. Car à cette époque, l'étudiant n'avait vraiment pas l'embarras du choix en matière de programmes.

À la fin des années 60, l'étudiant au secondaire n'avait vraiment que deux choix à faire. Puisqu'il n'avait pas d'école française ou d'immersion, l'étudiant n'avait qu'à choisir entre le programme de cours d'intérêt général *(le préparant pour les collèges communautaires ou le marché du travail)* et le programme lui permettant de poursuivre ses études au niveau universitaire.

À l'intérieur de ces programmes, l'étudiant pouvait choisir entre la biologie ou la chimie, par exemple. Mais guère plus.

En 1985-86, l'étudiant a beaucoup plus de choix. Exemple: au secondaire de l'école Pointe-des-Chênes *(Sainte-Anne)*, l'étudiant doit choisir parmi toute une gamme de cours. Il y a les sujets obligatoires *(Anglais, Français, Maths et les Sciences)*. Il y a les cours facultatifs *(entre autres, l'informatique, le droit, l'éducation au travail)*. Et il y a les cours de correspondance offert par le Ministère de l'Éducation *(de l'espagnol au Power Mechanics)*.



Laboratoire et éprouvette: essentiels pour un programme d'études obligatoire.

Accomoder tout le monde: Pourquoi une telle variété de matières? Parce qu'on veut offrir aux étudiants une variété de cours qui tient compte «de leurs intérêts, de leurs besoins et de leurs capacités», précisent les directives du Ministère de l'Éducation. En d'autres mots, parce qu'il faut accomoder tout le monde. Puisque les étudiants ne sont pas tous au même niveau. Puisqu'ils n'ont pas tous les mêmes compétences, besoins et intérêts.

Les cours de base: Pas que l'étudiant peut choisir comme bon lui semble. Car si le jeune veut obtenir son diplôme secondaire, il doit tout de même suivre certains cours obligatoires.

Dans une école anglaise, il y a dix cours de base. L'étudiant doit donc réussir trois cours d'anglais *(10, 11 et 12e année)*, deux cours de Maths *(10 et 11e année)*, deux cours en sciences naturelles *(10 et 11e année)*, deux cours en sciences humaines *(géographie et histoire)* et un cours en éducation physique.

Un étudiant inscrit dans une école française doit, en plus des dix cours mentionnés plus haut, suivre trois cours de français *(10, 11 et 12e année)*. Ce qui limite ses choix parmi les cours facultatifs.

Un système de crédits: Mais ce n'est pas tout. Pour recevoir un diplôme secondaire, une personne doit accumuler un minimum de 20 crédits. *(Un crédit représente de 110 à 120 heures de cours)*.

Puisque les cours obligatoires ne fournissent que 10 crédits *(13 crédits, si c'est un secondaire français)*, l'étudiant doit combler la différence parmi les cours facultatifs disponibles à son école. Ou en suivant des cours par correspondance si le cours n'est pas offert.

L'emploi du temps: Comment fait un étudiant pour ne pas se perdre en cours de route? Tout simplement en complétant, au début de chaque année scolaire, son l'emploi du temps.

C'est un peu comme à l'université. On présente à l'étudiant la liste des cours disponibles. Il choisit les cours dont il a besoin. Ou les cours qui l'intéresse.

Et avec un peu de chance, et un peu d'application, après un minimum de deux ans et demi, un nouveau diplômé secondaire est prêt à affronter la prochaine étape.

Une école secondaire sans bâtisse

Bien qu'une commission scolaire veuille répondre aux besoins de tous ses élèves, ce n'est pas toujours possible. Comme c'est le cas dans la division Rivière-Seine, par exemple.

La grosse majorité *(94 pour cent)* des élèves peut fonctionner adéquatement à l'intérieur des programmes d'études en place dans la Seine.

Par contre, les écoles de la Seine ne peuvent pas fournir un programme d'études pouvant satisfaire quelque 240 élèves, dont la majorité suivent des cours au niveau secondaire.

Ainsi les étudiants surdoués doivent s'inscrire à une école de Winnipeg *(Miles Macdonnell ou Silver Heights)* afin de suivre le programme menant au baccalauréat international.

145 étudiants secondaires vont au Steinbach Regional Secondary School *(pour les résidants vivant dans l'est de la division)* ou à l'école Pierre-Radisson *(pour les résidants de l'ouest de la division)* pour suivre le programme de cours professionnels *(vocationnels)*.

Prise ensemble, cette population écolière constitue, sur papier, une autre école secondaire coordonnée par le bureau central de la division Seine.

NOMINATION

Monsieur Réal Sabourin, président de la Maison franco-manitobaine Inc. est heureux d'annoncer la nomination de **Monsieur Rino Ouellet** au poste de conseiller au Conseil d'administration. Monsieur Ouellet est résident de La Broquerie et est bien connu comme éducateur et pour ses talents artistiques.

Monsieur Ouellet se joint aux autres membres du Conseil d'administration de la Maison franco-manitobaine. Ils sont: Réal Sabourin, président; Lucille Blanchette, vice-présidente; Roseline Ferré, trésorière et Yvette Thibert, conseillère. La Maison franco-manitobaine administre l'édifice appartenant à la communauté francophone du Manitoba situé au 383, boulevard Provencher à Saint-Boniface.



M. Rino Ouellet



PLEINS FEUX SUR L'EGLISE

LE DRAME DES RÉFUGIÉS DE LA MER

Notre réponse...

En 1979 Mgr l'Archevêque lance un appel pressant aux paroisses en faveur du parrainage des réfugiés indochinois. Le diocèse de Saint-Boniface signe une entent avec le gouvernement fédéral en vue de chapeauter les projets de parrainage des paroisses. La réponse des paroisses et des communautés religieuses est excellente.

Le père André Lamothe, s.j. leur avait promis de les libérer...

Il y a deux ans le père André Lamothe, s.j. nous invitait à l'aider à parrainer 165 prisonniers vietnamiens du camps de Phanat Nikhom en Thaïlande. Avant de les quitter, il leur avait promis de les libérer tous. Grâce à la générosité de plusieurs paroisses, communautés religieuses et quelques prêtres, le diocèse de Saint-Boniface en a parrainé six. Récemment le père Lamothe me disait qu'il avait réussi à trouver des parrains pour chacun de ces réfugies prisonniers. Au nom de ces réfugiés que nous avons accueillis je désire vous exprimer ma profonde reconnaissance.

Le parrainage des réfugiés se continue

En date du 15 novembre 1985, le diocèse de Saint-Boniface a parrainé 651 Indochinois et 354 Polonais. De ce nombre 80 furent parrainés en 1985.

Organisation d'une pastorale pour les réfugiés

LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS

À l'automne 1980 un groupe de réfugiés vietnamiens catholiques se rassemblent au Centre de Pastorale pour la célébration de l'Eucharistie.

Plusieurs Vietnamiens adultes non-catholiques demandent des instructions dans la foi catholique. Un catéchumat, dirigé par un prêtre aidé d'anciens séminaristes vietnamiens, est mis sur pied pour répondre à cette requête.

Le père François Nhan, c.Ss. r., vient de Montréal et préside la messe de Noël.

Le 1er juin 1983, le diocèse de Saint-Boniface accueille un prêtre du diocèse de Mytho, Vietnamien Sud, lui-même réfugié: l'abbé Antoine Vo Van Hoa.

Le 30 décembre 1983, la communauté catholique vietnamienne du Manitoba est érigée canoniquement.

En octobre 1985, la communauté catholique vietnamienne s'est trouvé un nouveau lieu de culte: la chapelle Saint-Louis-de-France.

Ont reçu le baptême à Saint-Boniface au cours de ces années: 27 adultes, 13 enfants d'âge scolaire. 19 bébés. Trois adultes sont inscrits au programme de catéchuménat qui se poursuit.

LES RÉFUGIÉS LAOTIENS

Dès 1980, plusieurs Laotiens expriment le désir de devenir catholiques. À la demande du responsable des réfugiés, Pauline Tassé, ancienne missionnaire au Laos, se rend à Saint-Boniface et visite plusieurs familles laotiennes.

En septembre 1981, Pauline Tassé est embauchée par le diocèse et contacte de nouveau les Laotiens.

Mars 1982, 23 Laotiens s'inscrivent au Catéchuménat pour les Laotiens. L'abbé Gérard Dionne accompagne les candidats dans leur cheminement.

Janvier 1983, 19 adultes et enfants s'ajoutent au catéchumènes.

En septembre 1984, l'abbé Gérard Dionne part pour la Thaïlande: il travaille 9 mois dans des camps de réfugiés. À son retour, la Mission laotienne-cambodgienne prend un nouvel essor.

Depuis la communauté laotienne-cambodgienne se rassemble au Petit Séminaire à tous les dimanches pour les cours de catéchèse à 10h auxquels participent régulièrement près de 50 personnes; à 11h il y a la célébration eucharistique.

Ont reçu le baptême au cours de ces années: 18 adultes, 16 enfants d'âge scolaire; 5 bébés. Cinquante suivent le programme de catéchèse. Ce catéchuménat est présentement dirigé par l'abbé Gérard Dionne assisté de: Bounloi Vongrathsavai, Am-Ay Sengkhankham, Khamsing Sengkhankham, Bounthène Houngmany.



Monseigneur Antoine Hacault, Archevêque, baptise une réfugiée Laotienne.

Remerciements à Mlle Pauline Tassé

Grâce à son zèle missionnaire, à sa connaissance de la langue laotienne, à ses grandes qualités d'organisatrice, Mlle Pauline tassé a su répondre adéquatement au désir des Laotienns de se renseigner sur la foi catholique. Plusieurs Laotiens sont devenus amis de Pauline, puis catéchumènes et enfin disciples du Christ. Pauline a posé les bases de notre petite communauté laotienne qui maintenant tâche de continuer cette oeuvre d'évangélisation si bien amorcée.

«Je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance.» (Jean 10,10).

Au nom du diocèse de Saint-Boniface, je désire remercier sincèrement Mlle Pauline Tassé qui nous a quittés à la fin d'avril 1985.

LES RÉFUGIÉS POLONAIS

En 1981 Mgr l'Archevêque invite les paroisses à parrainer des réfugiés polonais.

Bonne réponse des paroisses et des communautés religieuses.

Fondation de Kilbe Home.

REMERCIEMENTS

Je désire exprimer ma profonde gratitude aux personnes, aux paroisses et aux communautés religieuses qui ont si bien contribué au parrainage de ces réfugiés et à la mise sur pied d'une pastorale adaptée à leurs besoins spirituels.

À vous tous JOYEUX NOËL.

Odilon Larochelle, prêtre

Demande de parrainage

«Père, pourriez-vous parrainer mon frère, ma soeur, qui attend dans un camp de réfugiés en Malaisie, à Hong Kong?» Voilà un genre de questions que j'entends très souvent de la part de réfugiés qui vivent ici et qui aimeraient bien que les membres de leur famille viennent les rejoindre.

«Père, pourriez-vous parrainer d'autres réfugiés qui attendent depuis trois ou quatre ans dans un camp de réfugiés à Palawan?» Cette question me fut posée récemment par le père Kenneth Jacques, o.s.b., qui exerce son ministère sacerdotal dans ce camp de réfugiés aux Philippines.

La réponse que je donne dans ces cas consiste à dire que je vais essayer de trouver des groupes-parrains ou de l'argent pour faire suite à leur requête et je prends les noms et adresses de ces réfugiés. La liste de ces noms s'allonge de plus en plus.

Si vous le jugez à propos, vous pourriez vous organiser pour parrainer soit une famille, soit une ou deux personnes. Des dizaines de milliers de réfugiés venant du Vietnam, du Laos, du Cambodge, de la Pologne, attendent patiemment notre réponse.

Le groupe-parrain s'engage à abriter, à vêtir et à nourrir ces réfugiés parrainés pendant une année. Ceux qui préfèrent faire un don pourront l'envoyer à:

FONDS DES RÉFUGIÉS
À l'attention de l'abbé Odilon Larochelle
622, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B4


Cette famille attend un parrainage depuis le 14 août 1981.

Tout don, quel qu'il soit, sera accueilli avec gratitude. Les personnes ayant fait un don de 10$ ou plus recevront un reçu pour fins d'impôts.

Pourquoi ne pas faire un cadeau de Noël à ceux qui attendent dans l'angoisse une aide venue d'ailleurs?

«En vérité je vous le dis, dans la mesure ou vous l'avez fait à l'un de ces petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.»

(Mt 25,40)

K2 aurait dû choquer

On invente des bebelles, on achète des bebelles, on range des bebelles, on s'anéantit avec des bebelles.

Il fallait bien qu'un scientifique soit sur K2 à 27 000 pieds d'altitude pour arriver à de pareilles analyses du monde moderne. Un peu d'orgueil aide aussi.

Pauvre Mike. Il aime sa femme, son fils, sa vie. Décidément, il ressemble au spécimen parfait des cartes postales de ces plages pour le couple exemplaire.

Non, il n'est pas un *cochon* comme son copain alpiniste, Taylor. Il ne pourrait jamais se *prendre une bonne botte* entre les journées qu'il passe à défendre ou à condamner des criminels. Mais Mike ne connaît pas non plus ce monde des personnes seules, des bars *single*.

Sur le deuxième plus haut sommet de notre planète, Mike et Taylor se parlent. La mort frappe à leur porte et ils doivent accepter les conséquences de ce *hobby* qu'est l'alpinisme.

Les deux interprètes de cette récente production du Cercle Molière, Francis Fontaine et Paul Léveillé, remontent et redescendent la pente des émotions sans cesse. On passe de la folie exhubérante à la raison inquiétante. Du même souffle!

Que dire lorsque le spectateur rit aux larmes de ce petit enfant craintif en Taylor et s'essuie les yeux devant un Mike qui s'amuse à évaluer une situation désespérée.

Les amateurs du théâtre français au Manitoba ont longtemps attendu une production qui propose un juste équilibre entre la technique, le jeu et le texte. K2, mis en scène par Roland Mahé, atteint cet objectif.

Malgré une bande sonore qui ne reflète pas du tout les thèmes d'une société nucléaire des 80, K2 démontre finalement que le Cercle Molière possède les outils pour quitter le petit foyer canayen de Louis Hémon. C'est l'important.

Il paraît que le langage de certaines scènes pouvait choquer. Dans mon cas, si K2, de Patrick Meyers, ne m'avait pas choqué, j'aurais quitté déçu.

* * * * *

Il s'appelle Big Daddy. Et s'il est en forme lors du Festival de blues, débutant vendredi 13, «on va voir le meilleur blues de Chicago!»

Big Daddy Kinsey joue cette musique depuis que c'était un péché mortel! Son père n'allait pas par quatre chemins: du gospel, d'accord, mais pas de blues. Maudite musique de diable!

N'empêche qu'à six ans, Big Daddy avait trouvé 75 cents pour acheter sa première guitare. De Sears-Robuck, bien entendu.

À quinze ans, Big Daddy a piqué sa crise d'indépendance: toute une fin de semaine avec un groupe de blues. Ensuite, son père a piqué sa crise d'autorité...



Lonny Brooks de retour à Winnipeg pour un bon blues de Chicago.

«Quand j'aurai fini d'être content de te voir, je vais te donner la pire volée que tu n'as jamais euel» demeure encore assez frais dans la mémoire de celui qui monte maintenant sur les planches avec ses propres enfants.

En effet, Big Daddy joue depuis déjà longtemps du blues avec ses trois fils. «Quand mon fils Donald avait trois ans, je lui ai mis une guitare dans les mains. Il a grandi en jouant tous les genres.»

Faut-il dire que, dans les dernières vingt années, son fils Donald a accompagné des vedettes comme Albert King, Peter Tosh, et Bob Marley?

Big Daddy, lui, a toujours aimé l'idée d'une famille qui faisait de la musique ensemble. «Je ne vais jamais oublier notre premier spectacle familial au moulin où je travaillais. Pour 75$, tout le monde s'amusait à voir des petits jeunes en train de jouer du blues.»

D'ailleurs, on vient tranquillement à croire que tout le circuit blues à Chicago est en parenté. Eddie Shaw, en vedette aussi cette fin de semaine au Rendez-vous du Festival du Voyageur, se trouve être le cousin de Big Daddy.

Et d'autres comme Otis Rush, le fondateur de l'école West-side de Chicago du blues, et Lonnie Brooks, ancien guitariste de Clifton Chénier, ont souvent présenté un spectacle avec Big Daddy.

«On se connaît bien. On est tous sur la même étiquette de disque: Alligator.»

Big Daddy Kinsey s'amusera donc à Winnipeg. De sa chambre d'hôtel à Toronto la semaine dernière, il se préoccupait un peu du froid à Winnipeg.

«Mais je sais que ce sera bien. Mon seul vrai regret, c'est que j'aurais aimé descendre en autobus avec tous les autres musiciens. Pour des raisons techniques, je dois prendre ma voiture. Qui sait? Je vais probablement suivre leur autobus.»

* * * * *

Enfin, l'activité annuelle de la famille par excellence, La guignolée, démarrera à 12h00 le 14 décembre. Des invitations ont été envoyées et les fidèles participants de cette rencontre de Noël risquent d'en faire un aussi grand succès que par le passé.

Roland STRINGER

La prise de vue

Le polar: *tout le monde veut cacher un pistolet*

La France peut se vanter de bien plus que ses croissants, son Beaujolais et ses centrales nucléaires. Son cinéma policier, après tout, a autant d'histoire que le bidet!

J'en ai marre, si vous savez ce que je veux dire, de cette manie chez les Français de toujours vouloir épicer un film d'une intrigue policière. Leur fameux polar commence à me taper sur les nerfs!

Je ne parle pas du dernier Belmondo, **Hold Up**, tourné à Montréal. Après tout, Jean-Paul Belmondo n'a jamais caché son amour pour des scénarios style Charles Bronson.

Mon énervement s'explique plutôt par le fait que tout le monde (et son chien!) en France a le goût de porter le pantalon des Mounties. Dans la dernière année, je m'accuse d'avoir vu Nicole Garcia, Gérard Depardieu, Richard Bohringer, Isabelle Adjani, Jean Poiret, Phillipe Noiret et Sophie Marceau faisant leur possible pour cacher un pistolet dans leur saccoche, sous leur oreiller ou dans la laveuse à vaisselle!

Subway place Adjani dans les tunnels du métro, recherchée par un voyou aux cheveux blancs; **Poulet au vinaigre** nous présente un Poiret qui se lèche le bec dans le poulailler du scandale; **Le 4e pouvoir** s'est essayé avec Garcia et Noiret qui jouent aux détectives en tant que journalistes responsables; et **Police** fait le foyer sur un Depardieu capable de porter son étui de pistolet même lorsqu'il...

Franchement, on a l'audace de rire de **Rambo** tout en sachant que la France est autant victime du guichet. Des policiers, apparement, ça se vend bien dans l'hexagone!



La production *Le vieillard et l'enfant* s'est rendue à Montréal.

Une légère consolation: quelques vues présentement à Montréal empêche la France de se caler complètement.

Je pense à **Péril en la demeure**, de Michelle Deville, et **Le thé au harem d'Archimède**, de Mehdi Charef.

Ce dernier met en scène un groupe de jeunes Arabes à Paris. Une production Costa Gavras qui a été la surprise de Cannes 85!

Qui sait, un jour, on pourra peut-être les voir à Winnipeg...

En aparté. La production manitobaine **Le vieillard et l'enfant**, de Claude Grenier, est présentement à l'affiche d'une salle montréalaise.

Pas toutes les critiques sont favorables. Certaines sont mêmes très décourageantes. Néanmoins, Marie Cardinale a été agréablement surprise: «Une parfaite communication entre l'auteur et le réalisateur, entre Gabrielle Roy et Claude Grenier. Ça peut s'appeler une communion, une osmose, un échange, une correspondance... En tout cas, c'est un acte d'amour peu commun...»

Excellent! Christine Pak (**90 days**) a été couronnée meilleure interprète lors du Festival de films à Rio de Janeiro.

Glenda Jackson, pour son rôle dans **Turtle Diary**, a également été consacrée.

C'est un film basé sur un roman de Gabriel Garcia Marquez, **Tiempo de Morir *(Le temps de mourir)***, de Jorge Ali Triana, qui a remporté le toucan d'or du Festival.

Enfin, restez loin de **La femme de mon pote**, avec Isabelle Huppert et Coluche, présentement à Winnipeg. Les anglos diront que ça doit être un film français typique et les francos seront tout simplement gênés. Une bannalité redéfinie!

Roland STRINGER

télé HORAIRE du lundi 9 décembre au dimanche 15 décembre — CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures — une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00 **CE SOIR**
21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 9 déc.

18h30 À guichets fermés
Les lauréats de la pacifête. Heureux les gagnants — Georges LaFlèche saura les accueillir avec tous les honneurs qui leur sont dûs.

19h30 Poivre et sel
Hector a mal aux dents, ce qui affecte énormément son caractère.

20h00 La bonne aventure
Martine reproche à Hubert son incessante.

20h30 Le parc des Braves
Mado et Marie s'inquiètent de Flore et de Pierre-Paul. Emile a des nouvelles à annoncer.

22h20 Bestsellers
Kennedy. (6e chapitre).

23h20 Le roi qui vient du sud
Le chemin du trône

mar. 10 déc.

18h30 Génies en herbe
Notre-Dame-de-Lourdes affronte Churchill High.

19h30 L'agent fait le bonheur
Le sergent Ostiguy perd son sang-froid devant les avances d'une charmante citoyenne de Charlesville.

20h00 Monsieur le ministre

20h30 Manon
Un fugue. La jeune Carla a écouché et sa mère, une «maman italienne» encore plus fougueuse qu'Anna Magnani, soupçonne qu'elle ait passé la nuit avec Joël, l'animateur social du CLSC.

22h20 Dallas
L'incendie. Un individu menace de faire sauter des puits de pétrole si on ne lui verse pas cinq millions de dollars.

23h20 Rencontres
Inv. Pierre Arnold, jeune moine bénédictin (**1ère de 2**) Sujet: *Un moine qui aime le monde.*

23h50 Cinéma
Devine qui vient diner. (Guess Who's Coming to Dinner). Comédie dramatique réalisée par Stanley Kramer. Avec Sidney Poitier, Spencer Tracy et Katharine Hepburn. Une jeune femme apprend à ses parents qu'elle a l'intention d'épouser un médecin de race noire.

mer. 11 déc.

18h30 À contre-champ

19h00 Vedettes en direct

19h30 Paul, Marie et les enfants
Interurbain. Gabriel reçoit un appel interurbain de la Nouvelle-Zélande.

20h00 Le temps d'une paix
La Bourse de New York s'est effondrée. Au bureau de la Buanderie du Progrès.

22h20 Déjà 20 ans
La réélection du général du Gaulle en décembre 65.

22h50 Le sens des affaires
Magazine économique.

23h20 Cinéma
Les héros sont fatigués. Drame réalisé par Yves Ciampi. Avec Yves Montand, Maria Félix et Jean Servais.

jeu. 12 déc.

18h30 Très art
Magazine d'actualité artistique régionale animé par Gilles Théberge et Mario Chioini. Réal. Donald Hétu.

19h00 Les grands films
Un si tendre amour. (An Innocent Love). Comédie sentimentale réalisée par Robert Young. Avec Melissa Sue Anderson, Doug McKeon et Rocky Bauer. Une jeune fille, passionnée de sport, doit prendre des cours de rattrapage si elle veut accéder à l'université. Un adolescent surdoué lui offre de l'aide dans ses études et s'éprend bientôt d'elle. (amér. 80) (120 min.)

22h20 Cinéma
Les seins de glace. Drame réaliser par Georges Lautner. Avec Mireille Darc, Alain Delon et Claude Brasseur. Un auteur se trouve mêlé à une louche histoire (fr. 74) (110 min.)

ven. 13 déc.

18h30 Autoroute électronique
Pierre Guérin vous invite à aller ans les coulisses du spectacle «une moisson d'espoirs» qui sera diffusé le 6 janvier à Guichets fermés.

20h00 La plus belle affiche

22h20 En tête
Magazine culturel. Anim. Denise Bombardier.

23h20 Cinéma
À travers les ronces, parmi les étoiles. Drame de science-fiction réalisé par I. Tchepovek. Un engin spatial atterrit en catastrophe sur le territoire soviétique. Une survivante d'apparence humanoïde est confiée à un savant qui étudie son comportement (russe 80) (130 min.)

sam. 14 déc.

11h30 Football de la Ligue nationale
Au Giants Stadium de New York, les Jets reçoivent les Bears de Chicago.

15h00 Ciné-famille
Le mystère de la 3e planète. Film d'animation réalisé par Roman Katchanov. En l'an 2181, des explorateurs visitent diverses planètes à la recherche d'animaux rares pour le zoo de Moscou.

16h30 Pare choc
Magazine jeunesse animé par Guy Gosselin qui s'adresse en particulier aux 15-25 ans. Avec la collaboration de Louise Leneveu. Réal.: Franck Duval et Jean Letarte.

18h00 Samedi de rire

19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Blacks Hawks de Chicago affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-sélection
L'affaire Coffin. Drame réalisé par Jean-Claude Labrecque. Avec August Schellenberg, Yvon Dufour, Micheline Lanctot et Gabriel Arcand. Un homme s'enfuit de la prison où il est gardé en attendant son exécution. Il était condamné à mort pour les meurtres de trois touristes américains en Gaspésie. Le gouvernement ayant intérêt à ce que l'affaire soit menée rondement, il semble qu'on se soit arrêté au premier suspect plausible sans chercher plus loin d'autres coupables (can. 80) (140 min.)

dim. 15 déc.

10h00 Le jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église St-Léon de Westmount par l'abbé Gabriel Villemure, curé.

12h00 Football de la Ligue nationale
Au Texas Stadium de Dallas, les Cowboys reçoivent les Giants de New York.

16h00 Second regard
Synode spécial sur Vatican II. Résumé de la réunion qui avait lieu dernièrement à Rome où le Pape Jean-Paul II et les présidents des Conférences épiscopales nationales se rencontraient pour faire le bilan du Concil Vatican II.

17h01 Science-fiction
Des nouvelles technologies concernant des images de télévision à haute définition et des écrans plats que les Japonais sont à mettre au point.

18h00 Cap danger

18h30 Les beaux dimanches
Toulouse «Dite Ciao». Spectacle de variétés avec le groupe Toulouse. Réal. Jean-Jacques Sheitoyan.

19h50 Les beaux dimanches
Ciné-festival. Fanny et Alexandre. Drame écrit et réalisé par Ingmar Bergman. Avec Ewa Froling, Gunn Wallgren, Bertil Guve et Jan Malmsjo. Une fillette et un garçon sont éprouvés par la mort subite de leur père, un directeur de théâtre malchanceux. Leur mère décide alors de refaire sa vie avec l'évêque de la ville dont la femme et les enfants sont morts dans des circonstances mystérieuses.

23h40 Ciné-club
L'homme tranquille. (The Quiet Man). Comédie psychologique réalisée par John Ford. Avec John Wayne, Maureen O'Hara et Victor McLaglen. Un boxeur professionnel, champion aux États-Unis, est de retour dans son Irlande natale après une mésaventure. Ses compatriotes sont d'un abord peu facile.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

LE CALENDRIER PROVINCIAL

DÉCEMBRE

Winnipeg: l'exposition Chisel and Brush, jusqu'au 2 janvier, à la Galerie 1.1.1. de l'École d'art (l'Université du Manitoba).

Winnipeg: la pièce Gabe, jusqu'au 7 décembre, à 20h, au théâtre Gas Station.

Vendredi 6

Winnipeg: le film Sisters or the Balance of Happiness, jusqu'au 8 décembre, à 20h, à la Galerie d'art.

Winnipeg: un spectacle de Noël dans le cadre de la série Masterworks, pour l'Orchestre symphonique de Winnipeg, jusqu'au 8 décembre, à 20h, dans la salle du centenaire.

Ile-des-Chênes: HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les Elks à 20h.

Saint-Pierre-Jolys: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Canadiens, à 20h.

Saint-Malo: Exposition d'artisanat (avec option de vente), au Club Noret: (347-5407 ou 347-5269)

Saint-Boniface: conférence par Mgr Antoine Hacault au sous-sol de la Cathédrale, à 20h. Sujet: Vatican II: Vingt ans après.

Samedi 7

Winnipeg: une vente de garage pour le Children's Festival, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur, à partir de 9h30.

Saint-Boniface: le film Les vacances de monsieur Hulot, jusqu'à dimanche, à 20h, au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Steinbach: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Huskies, à 20h.

Winnipeg: une tournée des expositions, à 14h00, de la galerie d'art.

Winnipeg: un atelier de video, organisé par Video Pool, le samedi et le dimanche, au 89, rue Princess.

Dimanche 8

Sainte-Anne: HTHL, les Comets de Lorette contre les As, à 14h30.

Morden: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Redskins, à 20h.

Winnipeg: une soire de variétés, organisé par Shared Stage, à 20h, au Royal Albert Arms.

Saint-Boniface: le vernissage et lancement de Vortex, de Suzanne Gauthier, à 14h, au Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: en spectacle le comique Smirnoff, à 20h, au théâtre Playhouse.

Saint-Boniface: au sous-sol de la Cathédrale, déjeuner aux crêpes, par le comité de parents guides et scouts de 9h à 14h.

Winnipeg: dans le cadre de la série Café Candlelight, un spectacle par le Manitoba Chamber Orchestra, à 20h, à l'hôtel Fort Garry.

Transcona: arbre de Noël organisé par les Chevaliers de Colomb pour les 12 ans et moins dans la salle de Blessed Sacrament, de 14h à 16h.

Lundi 9

La Broquerie: réunion du club sportif à l'aréna à 21h15.

Mardi 10

Altona: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Braves, à 20h30.

Miami: RRVI, les Redskins de Morden contre les Rockets, à 20h30.

Saint-Boniface: Réunion d'information ouverte au public sur Développement et Paix à la salle des Chevaliers de Colomb au 210, rue Masson à 19h30.

Saint-Malo: HTHL, les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys contre les Warriors, à 20h.

Ile-des-Chênes: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Elks, à 20h.

Mercredi 11

Winnipeg: le Holocaust Memorial Concert, par l'Orchestre symphonique de Winnipeg, à 14h, dans la salle du centenaire.

Winnipeg: un atelier de danse expérimentale, par les Contemporary Dancers, jusqu'au 14 décembre, au théâtre Gas Station.

La Broquerie: HTHL, les As de Sainte-Anne contre les Habs, à 20h.

Jeudi 12

Saint-Pierre-Jolys: HTHL, les Comets de Lorette contre les Canadiens, à 20h.

Sainte-Agathe: RRVI, les Rockets de Miami contre les Knights, à 20h.

La Broquerie: concert de Noël au gymnase de l'école Saint-Joachim à 19h30.

Sainte-Agathe: RRVI, les Rockets de Miami contre les Knights, à 20h30.

Ile-des-Chênes: tournoi de cribbage au centre des Chevaliers de Colomb à 20h (388-6160).

Vendredi 13

Saint-Boniface: Le Blues Riddell Festival, jusqu'au 15 décembre, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur.

Saint-Malo: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Warriors, à 20h.

Samedi 14

Winnipeg: une exposition et une vente de pancartes de films, par le Winnipeg Film Group, entre 12h et 19h, au 88, rue Adelaide.

Saint-Boniface: La guignolée et atelier du Père Noël au Centre culturel franco-manitobain.

Sainte-Anne: HTHL, les Clippers de Niverville contre les As, à 20h.

Sainte-Agathe: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Knights à 20h.

Dimanche 15

Morden: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Redskins, à 20h.

Comment?

Pour annoncer votre activité dans LE CALENDRIER PROVINCIAL, rien de plus simple: envoyez par écrit les détails essentiels. Pour les rédiger, servez-vous des textes du CALENDRIER comme modèle.

Ile-des-Chênes: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Elks à 14h30.

Lorette: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Comets, à 14h30.

Mardi 17

Saint-Malo: HTHL, les Clippers de Niverville contre les Warriors, à 20h.

Landmark: HTHL, les As de Sainte-Anne contre les Dutchmens, à 20h.

Mercredi 18

La Broquerie: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Habs, à 20h.

Jeudi 19

La Broquerie: réunion du comité de l'aréna à l'aréna à 20h30.



Au temps de la Prairie

Le parler des Métis (3)

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette et Henri Létourneau

L'échantillonnage d'expressions retenus ci-dessous fait partie du parler métis sans être nécessairement d'origine métisse.

— *rinquier:* la colonne vertébrale d'un animal.

— *plumer:* enlever les plumes d'un oiseau, ou la peau d'un animal. Ex.: «On a plumé deux buffalos».

— *c'est bon pour ta yeule:* Tu l'as mérité.

— *pisserine:* eau-de-vie

— *homme fait:* homme (de 25 à 30 ans) Ex.: «J'étais homme fait quand mon père est mort.»

— *Les calvinsses:* les Québécois, les Canadiens français en général. Ex.: Les Métis ne blasphémaient pas et juraient peu. Ici ils font allusion aux Canadiens français qui jurent abondamment.

— *beau dommage:* certainement.

— *fortiller:* gigoter. Ex.: (une mère à son enfant assis) «Tu viens juste d'aller à toilette, ça fait qu'arrête de fortiller sur ta chaise.»

— *jus de couverte:* eau-de-vie. Ex.: Pour distiller le vin, certains Métis plaçaient une couverture de laine, repliée 5 ou 6 fois sur elle-même, au-dessus de l'ouverture d'un bidon quelconque contenant du vin ou quelque mixture en fermentation. Les vapeurs d'alcool recueillies par la couverture se condensaient. Il suffisait ensuite de tordre la couverture pour en extraire l'alcool.

— *Il a pas l'air ben ben ha ha (A-A):* il n'est pas dans son assiette, pas en bonne forme. Ex.: «T'avais pas l'air ben ben ha-ha, toué là, après la veillée.»

— *Son chien est mort:* il a perdu la faveur de son ami. Ex.: «Louis puis Jeannette se voyaient depuis 6 mois... mais depuis quelques temps, il se voient pus; je pense que son chien est mort avec Jeannette.»

— *A qui toué?:* comment t'appelles-tu?

— *un quêteux à joual:* une personne pauvre qui fait semblant d'être à l'aise.

— *butin:* vêtements, les effets personnels. Ex.: «Il a perdu tout son butin en voyage.»

— *une cabresse (cabrèce):* noeud coulant, lasso. *cabresser:* Ex.: «Va donc cabresser ce veau-là.»

— *la courte honte:* la punition. Ex.: «Puis pour ta courte honte, tu vas tirer les vaches à souer.»

— *«Un Métis, ça connaît pas la plume, mais ça craint pas les balles»:* un Métis ne sait peut-être pas écrire mais il est courageux. (Se dit comme toast).

— *un canard de France:* un mallard

— *J'as été:* je suis allé

— *ontaient:* ils étaient
Ils onvaient: ils avaient

— *fardocher:* défricher

— *une espèce de pisse-tranquille:* une personne lente

— *un flécheur:* quelqu'un qui exagère. Ex.: «C'est Jos qui m'a raconté ça, mais je pense qu'il fléchait pas mal».

— *la jarnigoine:* l'intelligence *(avoir de la jarnigoine):* avoir du talent, de l'intelligence. Ex.: «Sers-toi de ta jarnigoine.»

— *tomber sans connaît rien:* s'évanouir.

— *être débabiné:* être découragé (de «babines» qui veut dire «lèvres»).

— *faire pataque:* échouer. Ex.: «Son entreprise a fait pataque.»

— *un seineux:* personne qui cherche à boire aux dépens des autres. (De «seine»: grand filet de pêche).

— *indépendant comme un cochon sur la glace*

— *quand tu auras fait le tour de mon jardin:* quand tu auras mon expérience.

— *graissailles:* restants de graisse

— *cayoche:* autrefois. Ex.: «Dans le temps de cayoche, on allait à cheval.»

— *mon mouchoume:* grand-père
ma cocoume: grand-mère

— *Il s'est fait ramasser:* Il s'est fait disputer.

— *se croire:* se croire supérieur à d'autres; se donner de l'importance. Ex.: «Ces gens-là, ça se cré.»

— *tirer le diable par la queue:* être dans la misère.

Sainte-Agathe

Le 50e de Joseph et Irène Dumesnil

Les parents et amis de Joseph et Irène Dumesnil de Sainte-Agathe se sont rassemblés pour leur jubilé d'or le 23 novembre.

Le curé de la paroisse, l'abbé Georges Damphousse était le célébrant de la messe, avec le père Aurèle Lemoine, o.m.i., cousin de la jubilaire, et l'abbé Laval Cloutier, ami de la famille. Alice Labelle, soeur de la jubilaire, exécutait l'«Ave Maria» qu'elle avait chanté à l'occasion du mariage en 1935. Cette célébration était également agrémentée par de beaux chants exécutés par Gaston, Suzanne et Lynne Brémault, neveu et petites-nièces de la jubilaire, accompagnés à l'orgue par Irène Lemoine, nièce de la jubilaire.

Des 85 invités présents, cinq avaient assisté au mariage le 23 novembre 1935 à Sainte-Agathe. Un frère, Adhémar Dumesnil, de Californie, était absent à cause de sa santé. Victor Dumesnil, fils aîné des jubilaires, était maître de cérémonie.

Joseph Dumesnil abandonnait la ferme à son fils, Victor, en 1963, pour aller s'établir au village avec le reste de la famille. Après sa retraite de la compagnie Dominion Bronze en 1973, il a voyagé avec son épouse à travers le Canada, des Maritimes à la Colombie Britannique, et dans plusieurs endroits des États-Unis. Ils sont tous deux membres actifs du club de l'âge d'or, duquel Irène est trésorière. Joseph représente le club à la Fédération des Aînés franco-manitobains.

La famille de Joseph et Irène comprend huit enfants, 23 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants: Victor et son épouse Thérèse (Bilodeau), leurs enfants Cécile, Donald, Guy, Michel et Stéphane; Jeannine et son époux Gilbert Robert, leurs filles: Linda, Louise et Suzanne; Rolande et son époux Léon Melnic, leurs enfants: Lynne et Marc; Edmée et son époux Brian Lund, leurs enfants: Michelle et Rémi; Lucien et son épouse Léa (Alcock), leurs enfants: David, Denise et Robert; Albert et son épouse Gisèle (Lagassé), leur fils Ronald; et les jumelles Jacqueline et son époux Yves Sabourin, leur fils Robert et leurs jumelles Renée et Christine; et Eveline et son époux Fernand Vermette, leurs enfants: Eric et Julie.

Les arrière-petits-enfants sont Christiane et Robert Hacault

Thérèse DUMESNIL

Transcona

Bazar paroissial bien réussi malgré

À cause du froid intense et des avides de la «Coupe Grey», l'assistance au bazar paroissial de l'Assomption tenu le 24 novembre, fut moindre que l'an passé.

Cependant le résultat financier fut satisfaisant car la somme de 3 455$ fut obtenue. Les gagnantsi des divers tirages furent: Tombola — 100$, Brigitte Proulx; peinture à l'huile Jennifer Proulx; ensemble de trois valise Irène Morish (Calgary); 50$ Paul Lauzé; lit et linge «bout de choux» Jarred Still; 25$ Hélène Proulx (prix des vendeurs). Les prix d'entrée favorisèrent Roland Gauvin, Thérèsa Craig, Rachelle Vermette, Alcibiade Bédard.

Autres gagnants de tirages aux comptoirs: Cécile Devlin; Pamela Brooke, Alice Lacroix, Paulette Sénébald, Pat Hadden, Simone Carney, Em. Supleve, Aurore Lamoureux, Madge Fasso, A. Lacroix et Hélène Blais (à 3 reprises).

Malgré tout, ce bazar organisé par la LFC (Ligue féminine catholique) assisté du CSA (club social Assomption) fut un succès, dû, aussi en partie de l'expertise des deux encanteurs Don Marentette et Paul Baril, qui ont su faire monter les prix aux enchères sans que ça fasse trop mal.

Hélène BLAIS

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

FRÉCHETTE – ALGEE
Avocats — notaires
A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A. Cert. Ed. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433
«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randle N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle


AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R.J. Locker
Dr M.N. Locker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

H.A.MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

COMPTABLES

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

MÉTIERS

Air climatisé Gouttières — **Ferblanterie Ventilation**
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: 256-0260
Michael Guertin

PUTT'S TRANSFER
257-0229
LE DÉMÉNAGEMENT EST NOTRE PROFESSION!
WINNIPEG (MANITOBA)

Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

AGENTS D'IMMEUBLES



J'ai besoin de maisons
au Parc Windsor et à Southdale pour mes clients:
Appelez-moi
Aline R. Danis
Remax Real Estate Inc.
255-4204 (24 hres)

Sainte-Anne

Plus de 100 membres au Club Jovial

Le Club Jovial vient de naître à Sainte-Anne.

Depuis le 7 août, plusieurs personnes d'âge d'or se sont réunies, à de nombreuses occasions pour organiser ce club «Nouveau horizons»

Le désir de créer un tel club a germé, je crois, dans plusieurs têtes; mais Donna Woytowich, infirmière pour le Red River Health Unit, s'est mise en action pour réaliser ce rêve. Ses contacts avec des gens d'âge d'or dont les besoins, rendaient évidents la necessité des services du mouvement «Nouveaux Horizons» à Sainte-Anne et des conversations avec Louis Massicotte, Marion Benoit et Edmond Tougas ont abouti à une assemblée le 7 août. Une douzaine de personnes d'âge d'or intéressées étaient présentes.

Le 27 novembre, le président du Club Jovial, Gérard Freynet, présentait la constitution au membres qui ont eu le courage de braver la température et de se rendre à l'assemblée générale., Le Centre culturel a ouvert ses portes aux activités de ce club qui compte déjà plus de cent membres.

Yvonne LAGASSÉ

Aubigny

Le bilan

La partie de cartes du 17 novembre a apporté un profit de 1 792,70$ pour la paroisse, ainsi que des gagnants.

Au jeu de Wiss, pour les femmes, les gagnants sont: 1re Monique Bonin de Saint-Boniface, 2e Eveline Ritchot et 3e Brigitte Vermette. Pour les hommes dans le même jeu, 1er Noël Roy, 2e Adrien Pelland et 3e Roger Lafond.

Au jeu de dés pour les adultes, les gagnants sont Donald Ritchot et Danny Berthelette. Pour les jeunes, dans le même jeu, les gagnants sont Denis Richard et Guy Vermette. Normand St-Hilaire et Danny Berthelette ont rapporté le prix au jeu de 500. Alice Ritchot et Emilien Chartier ont gagné au bingo.

Suzanne Richard a gagné le prix d'entrée. Les gagnants des billets vendus avant la partie de cartes sont: 1er prix: Alice St-Onge, 2e prix: Darcy Harder de Morris et 3e prix: Lynne Bérard. Les gagnants des billets vendus à la salle sont Jocelyne Richard et Laurette Sorin.

Irène ST-ONGE

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant le projet ou service ci-dessous seront reçues jusqu'à 15h, heure centrale normale, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront être adressées à l'agent des Services financiers et administratifs, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. En versant le montant exigé, on peut obtenir les documents de soumission auprès du Bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus ou au numéro 949-2372, ou aux adresses suivantes: 116, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); 220, 4e Avenue s.-e., pièce 632, Calgary (Alberta); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, pièce 1100, Régina (Saskatchewan), 4900, rue Willowdale (Ontario).

PROJET

No. 840009 — pour AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA
God's River (Manitoba)
Établissement scolaire

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs de Vancouver (C.-B.), d'Edmonton et de Calgary (Alberta), de Régina et de Saskatoon (Saskatchewan), de Winnipeg et de Brandon (Manitoba), de Toronto (Ontario), ainsi qu'au bureau de la bande de la réserve indienne de Shamattawa, à Shamattawa (Manitoba).

Date limite: **le jeudi 9 janvier 1986**
Dépôt: **250,00$**

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux d'électricité et de mécanique, et les services de raccordement d'égout et d'eau (sous-projet) doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, situé au 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le mardi 14 janvier 1986 à 15h, conformément aux dispositions du document intitulé — Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivra l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant le projet ou service ci-dessous seront reçues jusqu'à 15h, heure centrale normale, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront être adressées à l'agent des Services financiers et administratifs, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. En versant le montant exigé, on peut obtenir les documents de soumission auprès du Bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus ou au numéro 949-2372, ou aux adresses suivantes: 116, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); 220, 4e Avenue s.-e., pièce 632, Calgary (Alberta); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, pièce 1100, Régina (Saskatchewan), 4900, rue Willowdale (Ontario).

PROJET

No. 840007 — pour AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA
Shamattawa (Manitoba)
Établissement scolaire

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs de Vancouver (C.-B.), d'Edmonton et de Calgary (Alberta), de Régina et de Saskatoon (Saskatchewan), de Winnipeg et de Brandon (Manitoba), de Toronto (Ontario), ainsi qu'au bureau de la bande de la réserve indienne de Shamattawa, à Shamattawa (Manitoba).

Date limite: **le jeudi 16 janvier 1986**
Dépôt: **500,00$**

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux d'électricité et de mécanique, et les services de raccordement d'égout et d'eau (sous-projet) doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, situé au 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le mardi 14 janvier 1986 à 15h, conformément aux dispositions du document intitulé — Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivra l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.
sont à la recherche d'un(e)

secrétaire administratif(ve)

capable d'organiser et d'exécuter différentes tâches au sein du secrétariat de l'organisme.

Doit être compétente dans les deux langues officielles, doit posséder une certaine expérience et avoir d'excellentes habiletés en dactylographie et communications.

Salaire à négocier selon les qualifications, selon une échelle de 12 000$ à 15 000$.

Entrée en fonction: **le 6 janvier 1986.**

Tout personne intéressée à poser sa candidature devra soumettre son curriculum vitae avant **le 16 décembre 1985.**

Hélène d'Auteuil
Directrice générale
Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

La Division scolaire de Saint-Boniface
recherche un(e)

enseignant(e)

pour le Collège Béliveau. En plus d'enseigner le sujets suivants: Sciences naturelles 8e et 9e années, Comptabilité 202, Affaires 105, Biologie 200, l'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'école d'immersion, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Poste à plein temps (1.0).

Date d'entrée en fonction: **le 6 janvier 1986**

Prière de prendre contact avec:

Dr Linda Asper
Directrice
Collège Béliveau
296, chemin Speers
Winnipeg (Manitoba) R2J 1M7
Téléphone: 255-3205
Domicile: 269-2030

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
recherche

personnes intéressées

à travailler à temps partiel

Tâches:
- réceptionniste
- garde de sécurité
- hôte/hôtesse pour le Foyer
- dacytlographie

Exigences:
- connaissance des deux langues officielles
- flexibilité et bonne volonté
- aimer à travailler avec le public

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son nom par écrit au:

Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 15h, heure du centre, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional de services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution de plans, à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au 949-2372.

PROJET

No. 780029 — pour AGRICULTURE CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Édifice Fédéral
Travaux de rénovation au laboratoire des pommes de terre, 7e étage

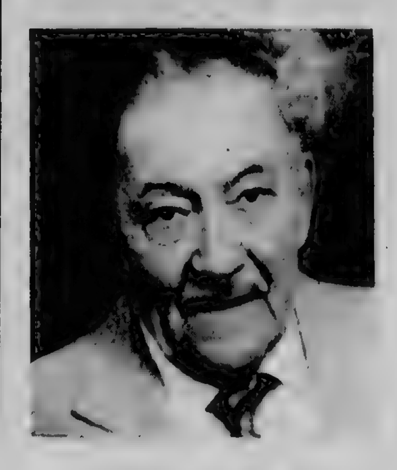
Les documents de soumission peuvent aussi être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: **le vendredi 20 décembre 1986**
Dépôt: **néant**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Nécrologie



Denis Claude Gosselin

Soudainement, le lundi 25 novmbre 1985 est décédé à St-Pierre-Jolys, Denis Gosselin, cher époux, père et grand-père. Denis est né le 29 octobre 1920 à St-Malo où il y vécut toute sa vie durant.

Il laisse dans le deuil son épouse Aline (Callarec); trois fils: Régis (Jacqueline) de Saint-Vital, Pierre (Raymonde) de Saint-Malo, Martin de Winnipeg; deux filles: Ghislaine Gauthier (Claude) de Saint-Boniface, et Christine de Ottawa; dix petits-enfants; deux soeurs: Edmée Legal de St-Adolphe et Jacqueline Hamonic (Eugène) de Saint-Malo; deux frères: Germain (Cécile) et Maurice (Ryanne) de Saint-Malo. Il laisse aussi dans le deuil plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux neveux et nièces. Denis fut précédé dans la mort par ses parents Octave et Florentine (née Gaffray) et une soeur Cécilia Hamonic. Il sera manqué de tous ceux qui l'aimaient pour sa joie de vivre et sa bonne humeur.

Il prit sa retraite en octobre, après 19 ans de travail au parc provincial de Saint-Malo, Ministère des ressources naturelles. Il était membre depuis 27 ans des Chevaliers de Colomb, Conseil Iberville #4415. Il aimait le plein air, la chasse, la pêche, le camping et la vie en général. Il aimait aussi bricoler et travailler le bois.

Remerciements

La famille Denis Gosselin désire remercier tous ceux qui ont témoigné de la sympathie et de l'amitié par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messe, bouquets de fleurs, dons aux missionnaires, visites et appels téléphoniques.

Un merci spécial aux gardes malades de l'hôpital St-Pierre, au père R. Nadeau, aux porteurs, à la chorale, à l'organiste, à Mme Jocelyne Hébert, aux Chevaliers de Colomb et aux employés des ressources naturelles.

Un merci spécial aux dames de la paroisse qui se sont occupées du goûter.

«*La qualité de vie d'un homme est mesurée de la façon qu'il a marqué la vie des autres*» (Charles Walcott)

Nécrologie

Hélène Le Garff

Vendredi 27 septembre 1985, à l'hôpital de Saint-Claude, est décédée Hélène Le Garff de Saint-Claude au Manitoba à l'âge de 79 ans.

Née à Guern, Morbihan, Bretagne, France elle a émigré au Canada en 1912.

Elle laisse dans le deuil une soeur Angèle et son mari Robert Dion de Saint-Claude; un oncle Alexis Philippot de Saint-Claude; un neveu de Saint-Claude ainsi que deux neveux et deux nièces à Thunder Bay en Ontario. Aussi plusieurs cousins et cousines au Canada et en Bretagne, France.

Elle fut précédée dans la tombe par son père Joseph Le Garff, le 25 avril 1968; sa mère Louise Philippot, le 28 novembre 1948; un frère Joseph, le 25 avril 1962 et une soeur Jeanne, le 15 juillet 1978.

La messe de la Résurrection fut célébrée en l'église de Saint-Claude lundi le 30 septembre à 14h00 par l'abbé R. Bouchard, curé. L'inhumation suivit au cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient: Henri Philippot, Guy de Rocquigny, Marcel Dequier, Arthur Oliviero, Denis Pilloud, Jérome Oliviero tous cousins de la défunte.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

Remerciements

La famille d'Hélène désire remercier sincèrement tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie.

Merci aux ami(e)s qui se sont dérangés pour venir de loin assister aux funérailles.

Connaissez-vous la vieille joke?

Sans doute avez-vous entendu cette blague qui courait au temps où La Liberté était distribuée gratuitement.

— Si tu me donnes un coup de main, je t'achète un abonnement à La Liberté. Ça n'a pas de prix, tu sais!

Bien entendu, ce n'est pas parce que les responsables de La Liberté n'ont pas le sens de l'humour qu'ils ont décidé de passer à l'abonnement *payant.*

C'est tout simplement parce qu'il faut assurer l'avenir de La Liberté.

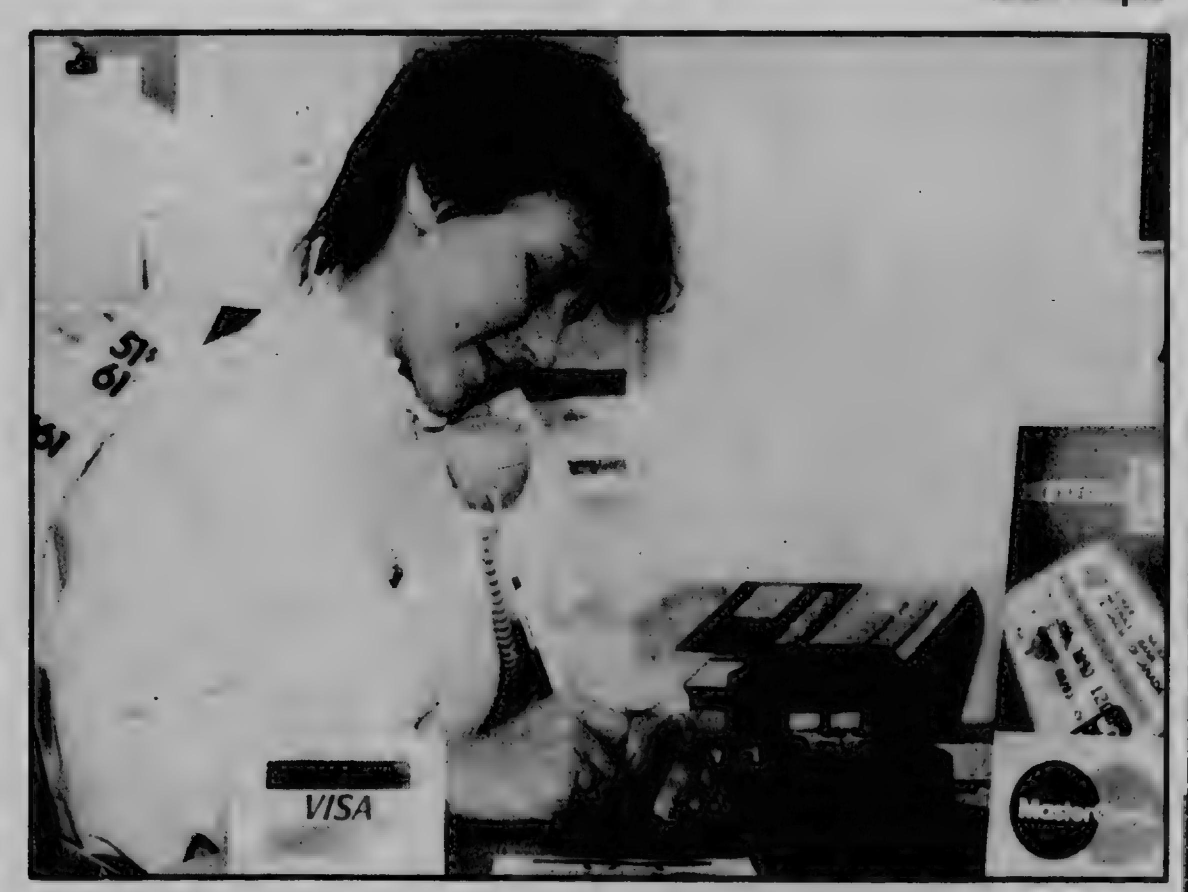
Évidemment, nous regrettons d'enlever une farce chère au patrimoine culturel des francophones du Manitoba.

Alors pour nous racheter, nous vous proposons de recevoir La Liberté pendant toute une année pour seulement 21$. *(40¢ par numéro; 50¢ au prix régulier)*

Une offre imbattable. *Sans blague!*



Lucien Chaput — Bernard Bocquel



Eveline Bourgouin

Un nouveau service pour les abonné(e)s

Votre renouvellement d'abonnement est maintenant à portée de votre téléphone.

Plus besoin de remplir un coupon et de poster une lettre.
Prenez votre VISA ou Mastercharge,
composez le **237-4823** et Eveline Bourgouin se chargera du reste.

Pas moyen d'acheter *(ou de s'offrir!)* un cadeau plus simplement!

La Liberté, c'est le cadeau de Noël qui revient à chaque semaine.

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Si vous n'avez pas de carte de crédit

Juste **5** renseignements très importants **SVP** pour profiter de l'offre régulière d'abonnement.

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________ Code postal ____________

No d'abonné(e) ____________
(Voir l'étiquette à la 1ère page)

Je paye le tarif d'abonnement: (41¢ le numéro): 21$ ☐
Je paye le plein tarif: (50¢ le numéro): 25,50$ ☐

REGARDEZ VOTRE ÉTIQUETTE

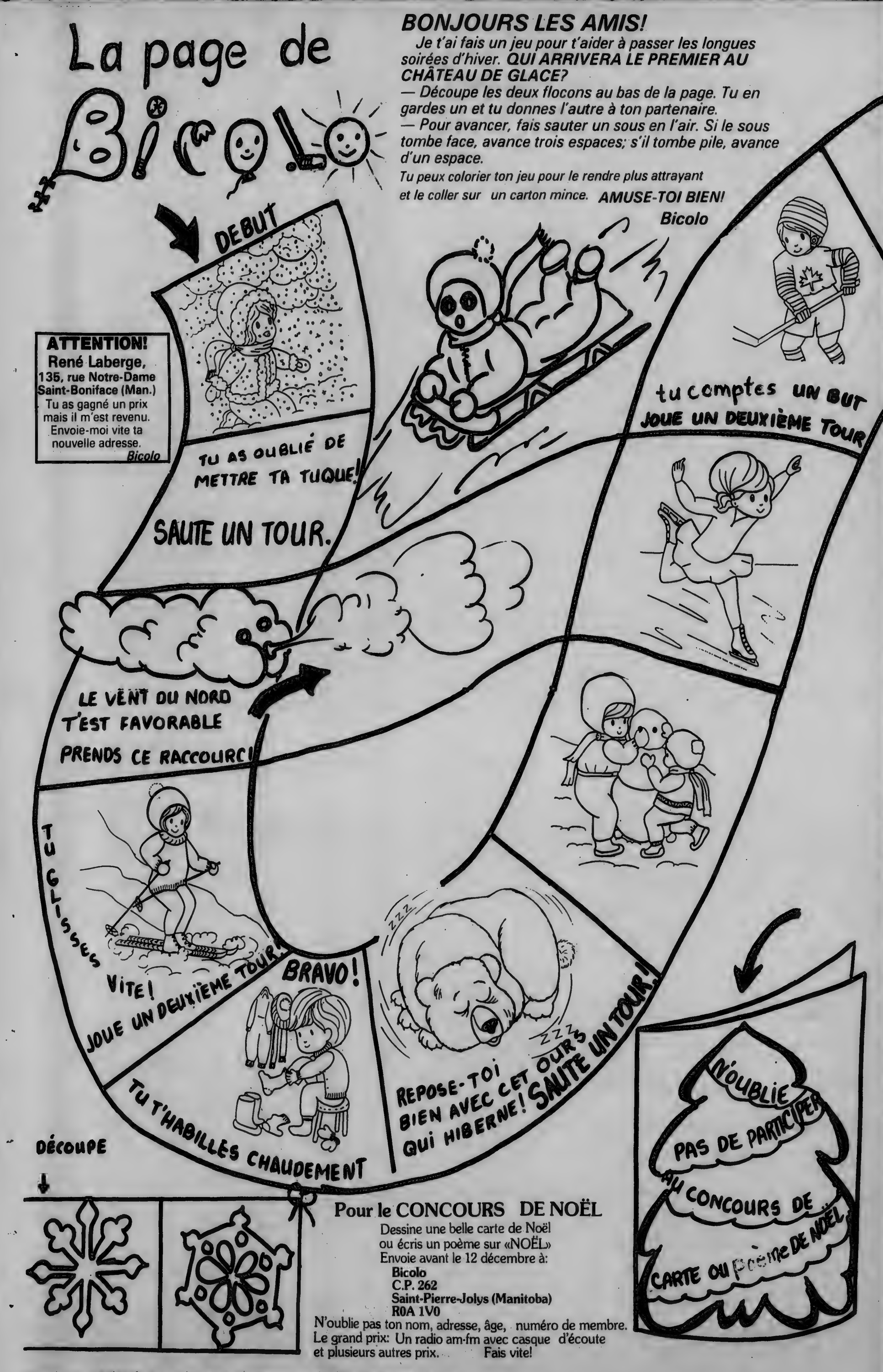
Bien sûr, cet avis d'abonnement ne concerne pas les fidèles abonné(e)s qui ont 86 comme date de renouvellement sur leur étiquette.

Si vous avez encore l'enveloppe qui avait été incluse dans La Liberté au début de la campagne vous pouvez encore bénéficier du tarif spécial à 18,50$.

* Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté
* *Adressez votre enveloppe à:*

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Si vous avez participé au «Coup de pouce» d'octobre 1984, votre abonnement arrive à échéance ce mois-ci (votre étiquette indique: décembre 85). Pour ne pas risquer de manquer une Liberté, hâtez-vous de vous réabonner!



La page de Bicolo
BONJOURS LES AMIS!
Je t'ai fais un jeu pour t'aider à passer les longues soirées d'hiver. QUI ARRIVERA LE PREMIER AU CHÂTEAU DE GLACE?
— Découpe les deux flocons au bas de la page. Tu en gardes un et tu donnes l'autre à ton partenaire.
— Pour avancer, fais sauter un sous en l'air. Si le sous tombe face, avance trois espaces; s'il tombe pile, avance d'un espace.
Tu peux colorier ton jeu pour le rendre plus attrayant et le coller sur un carton mince. AMUSE-TOI BIEN!
Bicolo
DEBUT
ATTENTION!
René Laberge,
135, rue Notre-Dame
Saint-Boniface (Man.)
Tu as gagné un prix mais il m'est revenu. Envoie-moi vite ta nouvelle adresse.
Bicolo
TU AS OUBLIÉ DE METTRE TA TUQUE!
SAUTE UN TOUR.
tu comptes UN BUT
JOUE UN DEUXIÈME TOUR
LE VENT DU NORD T'EST FAVORABLE PRENDS CE RACCOURCI
TU GLISSES VITE!
JOUE UN DEUXIÈME TOUR
BRAVO!
TU T'HABILLES CHAUDEMENT
REPOSE-TOI BIEN AVEC CET OURS QUI HIBERNE!
SAUTE UN TOUR!
N'OUBLIE PAS DE PARTICIPER AU CONCOURS DE CARTE OU poème DE NOËL
DÉCOUPE
Pour le CONCOURS DE NOËL
Dessine une belle carte de Noël ou écris un poème sur «NOËL»
Envoie avant le 12 décembre à:
Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
N'oublie pas ton nom, adresse, âge, numéro de membre.
Le grand prix: Un radio am-fm avec casque d'écoute et plusieurs autres prix. Fais vite!

La course au Château de glace



La vie sociale

est une rubrique mise GRATUITEMENT à la disposition des abonné(e)s de la Liberté

Naissance

Alain Richard Joseph **Bouchard**, 7 livres 11 onces, né le 7 octobre à l'hôpital Saint-Boniface, fils de Pierre et Michelle de Sainte-Jean-Baptiste. Les grand-parents sont Edmond et Alida Bouchard de Saint-Jean-Bapiste, et Henri et Laurette Marion de Sainte-Elizabeth. Richard et Nicole Marion de Sainte-Elizabeth sont parrain et marraine.

Rochelle, Judy, Marie **Jacques**, fille de Raymond et de Marie Jacques (née Seewald), née le 15 septembre et baptisée le 10 novembre en l'église N.D. de l'Assomption à Transcona. Les parrain et marraine sont Norbert et Judy Jacques, oncle et tante de Rochelle.

Jessica Marie **Plante**, 8 livres 1 onces fille de Bernard et Anne de Saint-Lazare, née le 27 octobre.

Josée Marie **Deschambault**, 6 livres 6 onces, fille de Alfred et Lydianne de Saint-Lazare, née le 23 octobre.

Eric **Courcelles**, fils de Ginette (née Freynet) et Guy Courcelles de SaintBoniface, né le 7 novembre 1985 à l'hôpital de Saint-Boniface. Les grands-parents sont: Gérard et Dora Freynet de Sainte-Anne et Albert et Jeannine Courcelles de Sainte-Agathe. Parrain et marraine: Marc et Carole Freynet. Eric est le petit frère de Rémi.

Jacques Michel **Sabourin**, 7 livres 12 onces, né le 2 novembre à l'hôpital Victoria, fils de Donald et Gisèle de St-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Théodore et Bella Sabourin de St-Jean-Baptiste et Marcel et Adéline Fillion de St-Joseph. Sylvio et Lucette Sabourin de St-Jean-Baptiste sont parrain et marraine.

Joelène Collette **Daneault**, 8 livres 4 onces, née le 23 novembre à l'hôpital Victoria, fille de Jacques et Monique de St-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Alma Daneault de Letellier et Louis et Annette Sabourin de St-Jean-Baptiste.

Anniversaire

Lucien et Emma **Trudeau** (née Gagnon) d'Ile-des-Chênes ont fêté leur 40e anniversaire de mariage le samedi 26 octobre dernier.

Caroline **Lambert**, épouse de Arcade Lambert de Transcona, 80 ans le 22 novembre.

Mariage

Gilles **Gratton**, fils de feu Hilaire Gratton et Arcélie Aquin de la paroisse de Sainte-Agathe et Gisèle **Damphousse**, fille de Paul Damphousse et Fernande Fillion de la paroisse de la Cathédrale, autrefois de Saint-Joseph, mariés à Sainte-Aghate le 20 juillet.

Gilbert **Baudry**, fils de Henri Baudry et de Jeanne Delorme de la paroisse de Sainte-Agathe; et Sharon **Lamontagne**, fille de Elie Lamontagne et Emilie Lamirande de la paroisse de Saint-Adolphe (Niverville), mariés à Sainte-Agathe le 5 octobre.

Raymond **Unger**, fils de M. et Mme Jake Unger de Winnipeg; et Doris **Alarie**, fille de Donat Alarie et Irène Pelletier de la paroisse de Sainte-Agathe, mariés à Sainte-Agathe le 19 octobre.

Karen **Tosh**, fille de Allan et Doris Tosh de Miami, et Henri **Leblanc**, fils de Lionel et Yvette Leblanc, en l'église Notre Dame de la Nativité le 19 octobre 1985 à Somerset.

Robert **Fillion** et Anne-Marie **Houle** de St-Joseph le 26 octobre 1985.

Lisa **Kretai** et Raymond **Fouillard** de Saint-Lazare le 9 novembre.

Décès

Eva **Savoie** (née Dumontet) décédée à sa demeure le 14 novembre, à l'âge de 78 ans. Les funérailles eurent lieu le 18 novembre en l'église N.D. de l'Assomption et l'inhumation au cimetière de Transcona.

André **Rajotte**, âgé de 63 ans, décédé le 21 octobre à Winnipeg. Funérailles le 24 octobre au Sacré-Coeur.

Herman **Steentjes**, âgé de 80 ans, époux de Clara VanDeynze et père de Inez Schreyer, décédé le 3 octobre 1985. Funérailles et inhumation en l'église Notre-Dame de la Nativité de Somerset le 7 octobre 1985.

Jennie Leathers à l'âge de 87 ans, née en Angleterre, mère de Joyce Farough et de Marguerite Wilson, décédée le 24 octobre. L'Église Unie en l'église Notre Dame de la Nativité avec l'abbé R. Touchette.

Anna **Nolette** (née Bertrand) est décédée le 30 août à l'âge de 87 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Sainte-Agathe le 2 septembre.

Lydia **Bissonnette** (née Labelle), 85 ans, de Saint-Jean-Baptiste, le 13 octobre.

Berthe **Gratton** (née Alarie), épouse d'Armand Gratton de Sainte-Agathe, le 10 décembre à l'âge de 77 ans.

La vie sociale
est une rubrique gratuite.

Comment pourrais-je choisir de vivre l'avent ?

En ce début de décembre, je deviens soudainement conscient(e) que Noël m'accapare déjà beaucoup et il y a tant à faire et surtout à acheter.

Cependant, l'Avent, c'est encore la préparation à la célébration joyeuse de la naissance de Jésus, Celui qui est la personne la plus libre; Celui qui est venu pour nous LIBÉRER.

Avent — Temps de libération

Comment pourrait-il me libérer en cet Avent? Je pourrais devenir plus libre en dépensant moins pour simplement épater les copains ou encore en révisant mes motifs antérieurs pour célébrer la Noël. Tout ce qui réduit ma liberté et celle d'autrui, les excès dans les veillées... Ai-je déjà songé à offrir d'autres alternatives plus libérantes que le cholestérol et l'alcool lorsque je reçois mes ami(e)s?... Ce serait déjà une éducation à la LIBERTÉ.

Avent — Temps de vie

Au début de cet Avent, je réalise encore une fois que Jésus respecte toute forme de vie, afin que nous ayons la VIE en ABONDANCE. En préparant les cadeaux de Noël, je peux éviter d'acheter des «gadgets» façonnés par des procédés qui consument tant d'énergie et polluent l'environnement de façon excessive; je peux éviter de choisir des articles réalisés par des travailleurs exploités soit dans des emplois «à bon marché» ou dans leur sol sacrifié, simplement pour apaiser une habitude de consommation. Je pourrais, oui, décider pendant cet Avent de choisir des cadeaux qui mettraient davantage l'accent sur l'engagement, l'énergie et l'ingéniosité du récipiendaire. Mes cadeaux, cette année, produiront-ils cet accroissement de vitalité chez ceux qui les recevront? Lui, Jésus, est encore SOURCE de Vie.



Marie BONIN

L'auteure est Supérieure provinciale des Soeurs Grises du Manitoba.

COMMENTAIRE

Avent — Temps d'amitié

Durant cette période superactive d'avant-Noël, je prends davantage conscience que Jésus est venu pour s'impliquer avec les humains, il nous aime tellement chacun et chacune!

Et je me prends soudainement à désirer qu'après l'Avent cette année, nos familles canadiennes-françaises aimeraient célébrer en partageant l'amitié de Noël plus que par toutes sortes d'activités et de choses matérielles.

Pourrais-je penser que, pendant l'Avent cette année, je pourrais préparer des «cadeaux-service» qui exigeraient de mon temps, de mon travail, de mon talent artistique, de ma chanson peut-être, de ma présence si possible, au lieu d'offrir des emballages achetés et si facilement mis de côté.

L'Avent, un temps pour planifier comment je pourrais, à Noël, rencontrer toute ma famille, des ami(e)s, ceux et celles qui possèdent moins, ceux et celles qui souffrent davantage et ont été peut-être un peu mis au rancart dernièrement...

Pendant cet Avent, pourrais-je choisir des cadeaux qui m'engagent ainsi que les récipiendaires tant par leur création que dans leur usage?

Si je m'engageais ainsi avec conviction pendant l'Avent 1985, Noël serait célébré chez nous d'une façon encore plus conforme à sa signification d'origine.

Jésus, personne entièrement LIBRE! Jésus, viens redonner VIE! Jésus, intimement lié aux HUMAINS, rencontre-moi pendant cet Avent plein d'activités. Noël sera alors ensuite célébré d'une façon plus conforme à sa vraie signification et à sa véritable Mission.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle





ET BIEN?

UNE SECONDE. JE VEUX REVOIR MES STRUCTURES DE PHRASES.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots *(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);*
21 à 28 mots *(6$ ou 9$);*
29 à 35 mots *(7$ ou 10,50);*
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).***

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088.
863-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

À VENDRE: Ford Fiesta '80, 2 portes, 73,000 km, bon état, meilleure offre. Composez le 233-8083.
94-

JEUNE PROFESSIONNEL cherche un appartement à louer dans le vieux Saint-Boniface, composez le 237-7433 avant 17h ou le 237-6387 après 17h.
96-

Affaire de croyances

Lettre ouverte à Dear Andy

Monsieur Andy Anstett
Ministre des Affaires municipales
Monsieur le Ministre,

J'ai lu avec beaucoup d'attention quelques citations de votre discours aux préfets et maires du Manitoba lors de leur congrès annuel à Brandon la semaine dernière.

Dans ce discours vous avez fait allusion au fait que le public manitobain est trop disposé à accepter des reportages médiocres des journalistes. «Seldom de we see any critical analysis on the part of the electorate, the media, or community organizations of the options politicians put forward.»

Ensuite vous ajoutez, «the public must demand more information, and greater analysis, or you will continue to get news geared to sensationalism and without substance.»

J'en conviens, monsieur le ministre, que les journalistes ne font pas toujours bien leur job. Et que des fois, il y a certains excès côté sensationalisme.

Pourtant il y a certaines situations où tout la recherche et l'analyse au monde ne changeraient en rien le contenu d'un reportage. Et je vous fournis, comme exemple, le discours d'une autre personne qui a adressé la parole au congrès de la Union of Manitoba Municipalities.

Vous l'avez certainement déjà rencontrée. Il s'agit du président de cette organisation des municipalités rurales, le préfet de Rosser, Alan Beachell.

Les propos du président n'ont pas fait les manchettes. Le Winnipeg Free Press s'est limité à donner quelques citations de son discours d'ouverture.

Pourtant, en lisant l'article en question, il y avait lieu de penser que le reportage n'était pas complet. Il y avait lieu de croire que le journaliste n'avait pas mis en perspective les paroles du préfet de Rosser.

D'après Alan Beachell, la popularité croissante des écoles d'immersion cause plus d'un problème aux municipalités rurales. «It's great to learn a second language, a-t-il dit, but I'm concerned about the reasons for the increase.»

La seule raison que le programme d'immersion est populaire, a poursuivit le président, c'est parce que les étudiants veulent tous pouvoir avoir un emploi dans la fonction publique fédérale.



Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Quiconque connait un peu comment fonctionne le système de financement des municipalités et des commissions scolaires aurait pu fournir un nombre d'interprétation de ses commentaires.

Par exemple, c'est vrai que dans certaines municipalités rurales de 60 à 70 pour cent des taxes foncières vont directement à la commission scolaire. Alors un conseil municipal ne voulant pas surtaxer les propriétaires s'abstiendrait d'augmenter sa part des impôts fonciers. Et par conséquent, cette même municipalité serait obligée de sacrifier certains de ses services.

Alors j'ai contacté le président de l'Union of Manitoba Municipalities directement. Je lui ai demandé s'il faisait allusion à cette iniquité qui existe dans le financement de l'éducation.

Non m'a-t-il dit. «I have to be honest with you. I'm afraid that (immersion égal job à la fonction publique fédérale) is the main reason».

Vous voyez, monsieur le ministre, l'article du Free Press était exact. Le journaliste a fidèlement transmis les paroles et les pensées de Alan Beachell, réélu pour une autre année à la présidence de l'Union of Manitoba Municipalities.

La seule nuance qui aurait pu être apportée au discours, Monsieur le ministre, c'est la suivante. Lorsque Alan Beachell parle de développer a *true Canadian Culture* lorsqu'il dit, qu'il y a trop de *French Cops* dans la Gendarmerie royale canadienne, ou que le programme d'immersion en français rapporte rien aux Manitoba et aux Manitobains, c'est que, dans la fin fond de son coeur, il y croit.

Et lorsque le problème se situe au niveau des croyances, monsieur le ministre, les meilleurs analyses au monde n'y sont pour rien.

COMMENTAIRE
La semaine prochaine:
Florent Beaudette analyse St-Jean-Baptiste



COURS DU SOIR ET DU DEUXIÈME SEMESTRE 1986

Lundi 6 janvier 1986:
Reprises des cours donnés au Collège de Saint-Boniface.

Du lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier 1986:
Période d'inscription aux demi-cours du 2e semestre et aux demi-cours du soir, sans pénalité financière.

Vendredi 10 janvier 1986:
Date limite des inscriptions aux demi-cours du 2e semestre, sans pénalité financière.
Date limite de changement des demi-cours du 2e semestre, sans pénalité financière.

Mardi 14 janvier 1986:
Date limite des inscriptions aux cours du soir et du 2e semestre, avec pénalité financière.
Date limite de changement des demi-cours du 2e semestre avec pénalité financière.

Aucune inscription et aucun changement de demi-cours du deuxième semestre ne seront acceptés après le 14 janvier 1986

Lundi 17 mars 1986:
Date limite de retraite des demi-cours du 2e semestre ou des pleins cours, sans préjudice scolaire.

NOTE: Les services administratifs du Collège seront fermés pendant les vacances de Noël du 25 décembre 1985 au 5 janvier 1986 inclusivement. Nous recommandons aux étudiants de venir s'inscrire au Collège avant le 25 décembre 1985.
Le Secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

COURS DU PREMIER CYCLE: ARTS

			SALLE
Anthropologie			
• Anthropologie culturelle	76.122	mardi et jeudi de 10h30 à 12h	2174
• Peuples de l'Arctique	76.350	mardi soir de 19h à 22h	2174
Géographie			
• Géographie humaine	53.124	mardi et jeudi de 9h à 10h30	2174
Histoire			
• États-Unis depuis 1877 (A)	11.276	lundi soir de 19h à 22h	2174
Philosophie			
• Aristote	15.266	lundi et mercredi de 13h30 à 15h	2159
Psychologie			
• Psychologie de l'anormal	17.346	lundi et mercredi de 13h30 à 15h	3176
• Le développement de l'adolescent	17.231	lundi de 11h à 13h30 et mercredi et vendredi de 11h à 12	3001
Sociologie			
• Criminologie	77.251	mardi et jeudi de 15h à 16h30	3125
Français			
• Morpho-syntaxe du français contemporain	44.206	mardi et jeudi de 15h à 16h30	2159
• Lexicologie et lexicographie	44.421	lundi soir de 19h à 22h	3176
• Expression orale	44.203	mardi et jeudi de 16h30 à 18h30	3001

COURS DU DEUXIÈME CYCLE: PRÉMAÎTRISE ET MAÎTRISE EN ÉDUCATION

			SALLE
Administration			
• Les principes de supervision en éducation	116.506	lundi de 17h à 20h	3019
Psychologie			
• Enseignement intégré aux élèves en difficulté	43.537	mercredi de 19h à 22h	3019
• Programmes en éducation préscolaire	43.720	lundi de 17h à 20h	3014
• Méthodes de recherches en éducation	43.709	jeudi de 19h à 22h	3019
Humanités			
• Le curriculum	63.723	mardi de 17h à 20h	3019

Afin de suivre des cours au niveau du deuxième cycle, il faut être **admis au programme.** Il est nécessaire de faire cette **demande d'admission dans les plus brefs délais possibles** en consultant Richard Benoit, directeur des programmes de deuxième cycle.

* LE COLLÈGE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER CET HORAIRE OU D'ANNULER CERTAINS COURS SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS EST INSUFFISANT.

COURS DU PREMIER CYCLE: SCIENCES

			SALLE
Chimie			
• Chimie universitaire II	2.123	mardi et jeudi de 9h à 10h30	3176
	[Lab.]	mercredi de 13h30 à 16h30	3143
Mathématiques			
• Calcul II	13.149	lundi, mercredi et vendredi de 11h à 12h	3014
• Introduction à l'algèbre linéaire	13.145	lundi, mercredi et vendredi de 10h à 11h	3014
• Introduction à la théorie des nombres	13.226	lundi, mercredi et vendredi de 9h à 10h.	3014

COURS DU PREMIER CYCLE: ÉDUCATION

			SALLE
Psychologie			
• Psychologie du développement	43.201	lundi de 11h à 13h et mercredi et vendredi de 11h à 12h	3001
Humanités			
• Stages et séminaires II	63.201	(secondaire) mardi et jeudi de 9h à 10h30 ou	1153
		(élémentaire) mardi et jeudi de 9h à 10h30	1147
• Enseignement du français en première d'année d'immersion	63.321	mardi de 16h30 à 19h30	1153
• Perfectionnement de l'expression orale 2	63.208	mardi et jeudi de 16h30 à 18h30	3001
• Bibliothèque scolaire	63.313	mardi et jeudi de 10h30 à 12h	1147
• Méthode de lecture (3e et 6e année)	63.312	jeudi de 16h30 à 19h30	1153
• Techniques en Immersion au secondaire II	63.303	lundi de 19h à 22h	3125
• Méthodologie de l'enseignement en Immersion II	63.320	lundi de 19h à 22h	1147
• Didactiques à l'élémentaire	63.402	Arts - vendredi de 13h30 à 16h30	1147
		Musique - mardi de 15h à 16h30	1153
		Sciences humaines - jeudi de 13h30 à 16h30	1147
Informatique			
• Informatique en éducation II	81.303	jeudi de 19h à 22h	3015
Administration et fondements			
• Problèmes actuels en éducation	116.101	mardi et jeudi de 10h30 à 12h ou	3001
		mercredi de 19h à 22h	3001